



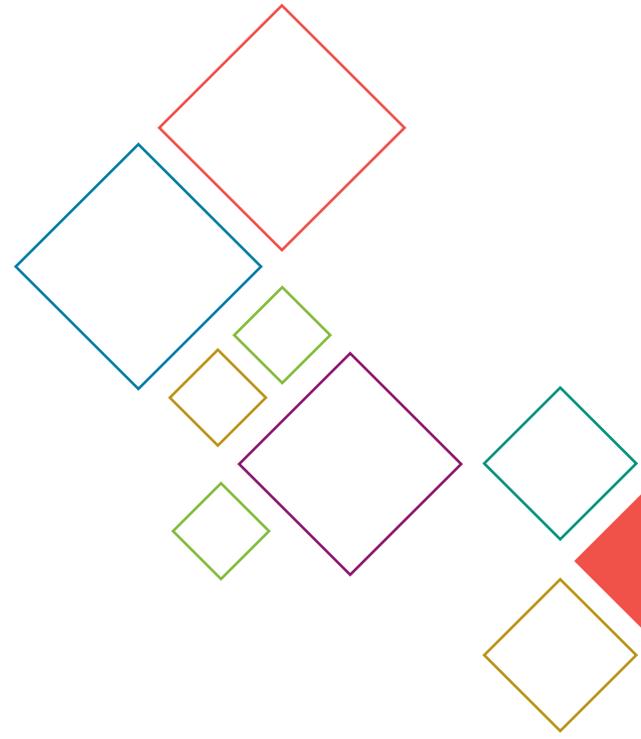
investir
et
s'établir

PORTRAIT
SOCIOÉCONOMIQUE
MRC de Beauharnois-Salaberry



Écluses du canal de Beauharnois, Beauharnois

	MOT DE LA PRÉFÈTE DE LA MRC ET DU PRÉSIDENT DU CLD	03
1	PRÉSENTATION DU TERRITOIRE	05
	POSITIONNEMENT	06
	PRÉSENTATION	08
	INFRASTRUCTURES	10
2	PÔLES INDUSTRIELS	25
	PRÉSENTATION DES PÔLES INDUSTRIELS	26
3	PÔLES COMMERCIAUX	37
	PRÉSENTATION DES PÔLES COMMERCIAUX	38
4	LA MRC EN CHIFFRES	43
	POPULATION	44
	DÉMOGRAPHIE	46
	SCOLARITÉ	54
	MÉNAGES	55
	FAMILLES	56
	REVENUS DES MÉNAGES	57
	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	58
	EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE RÉSIDENTE	60
	PROFESSION DES RÉSIDENTS	62
	MOBILITÉ	64
	COÛT D'HABITATION	65
	PROJETS RÉSIDENTIELS	66
	INSTITUTIONS	69
5	ATTRAITES	73
	ATTRAITES	74
6	SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET INFORMATIONS	79
	SERVICES OFFERTS AUX ENTREPRISES PAR LE CLD	80
	INFORMATIONS	83



Depuis l'arrivée de l'autoroute 30 sur son territoire en 2012, l'économie de la municipalité régionale de comté (MRC) de Beauharnois-Salaberry connaît une effervescence indéniable. Ces retombées sont palpables à plusieurs niveaux, que ce soit notamment en matière de croissance démographique, de construction domiciliaire, de développement commercial et industriel et d'offre de services à la population.

De telles conditions gagnantes méritent d'être sues et connues des investisseurs, ainsi que de la communauté industrielle et des gens d'affaires, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, afin qu'ils puissent apprécier à sa juste valeur tout le potentiel de croissance que revêtent les municipalités du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry. Voilà pourquoi il nous est apparu pertinent de produire ce document, à la fois identitaire et de référence, qui se révélera fort utile à quiconque manifestera la volonté de faire affaire, d'investir ou d'entreprendre des activités économiques chez nous.

Ce rapport a d'ailleurs l'avantage de fournir rapidement un portrait sommaire du profil socioéconomique du territoire de la MRC. En le parcourant, vous serez à même d'apprécier le dynamisme et les opportunités de développement, qu'ils soient résidentiels, commerciaux et industriels, des municipalités qui composent le territoire de la MRC, en l'occurrence Beauharnois, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka, Saint-Urbain-Premier, Sainte-Martine et Salaberry-de-Valleyfield.

Quoi de mieux pour nous découvrir et nous connaître que de parcourir ce « *Portrait socioéconomique régional* ».

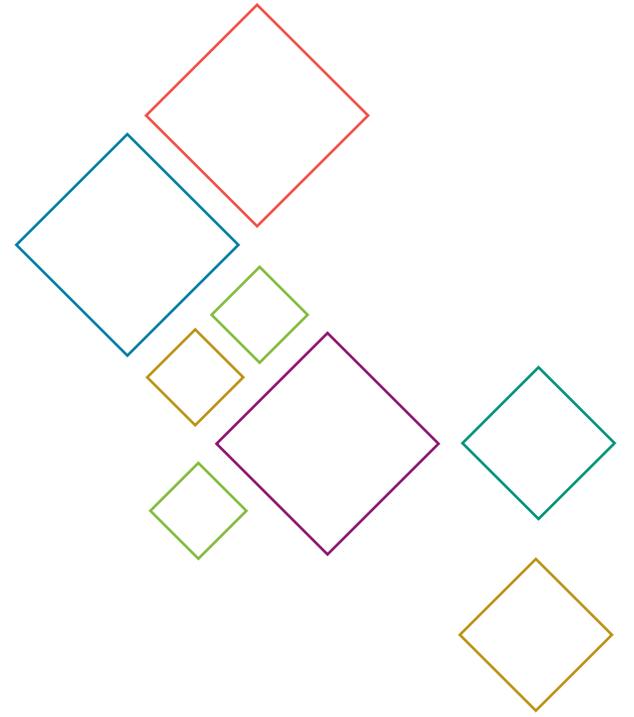
Au fil des pages, vous serez donc amené à vous familiariser avec le portrait démographique, social et économique du territoire, sur les espaces de développement, sur la situation du logement et du marché immobilier, ainsi que sur la qualité de vie et des services que l'on retrouve au sein de la communauté.

Que vous soyez un citoyen, un élu, un décideur, une personne d'affaires ou encore un investisseur, on espère qu'à la lecture de ce document à la fois informatif et statistique, vous serez en mesure d'apprécier à juste titre l'ensemble des ressources et des avantages qui s'offrent à celui ou celle qui décide de vivre et d'investir dans notre région.



Maude Laberge
Mairesse de Sainte-Martine
Préfète
MRC de Beauharnois-Salaberry

Bruno Tremblay
Maire de Beauharnois
Président
CLD de la MRC de Beauharnois-Salaberry



1

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Positionnement géographique

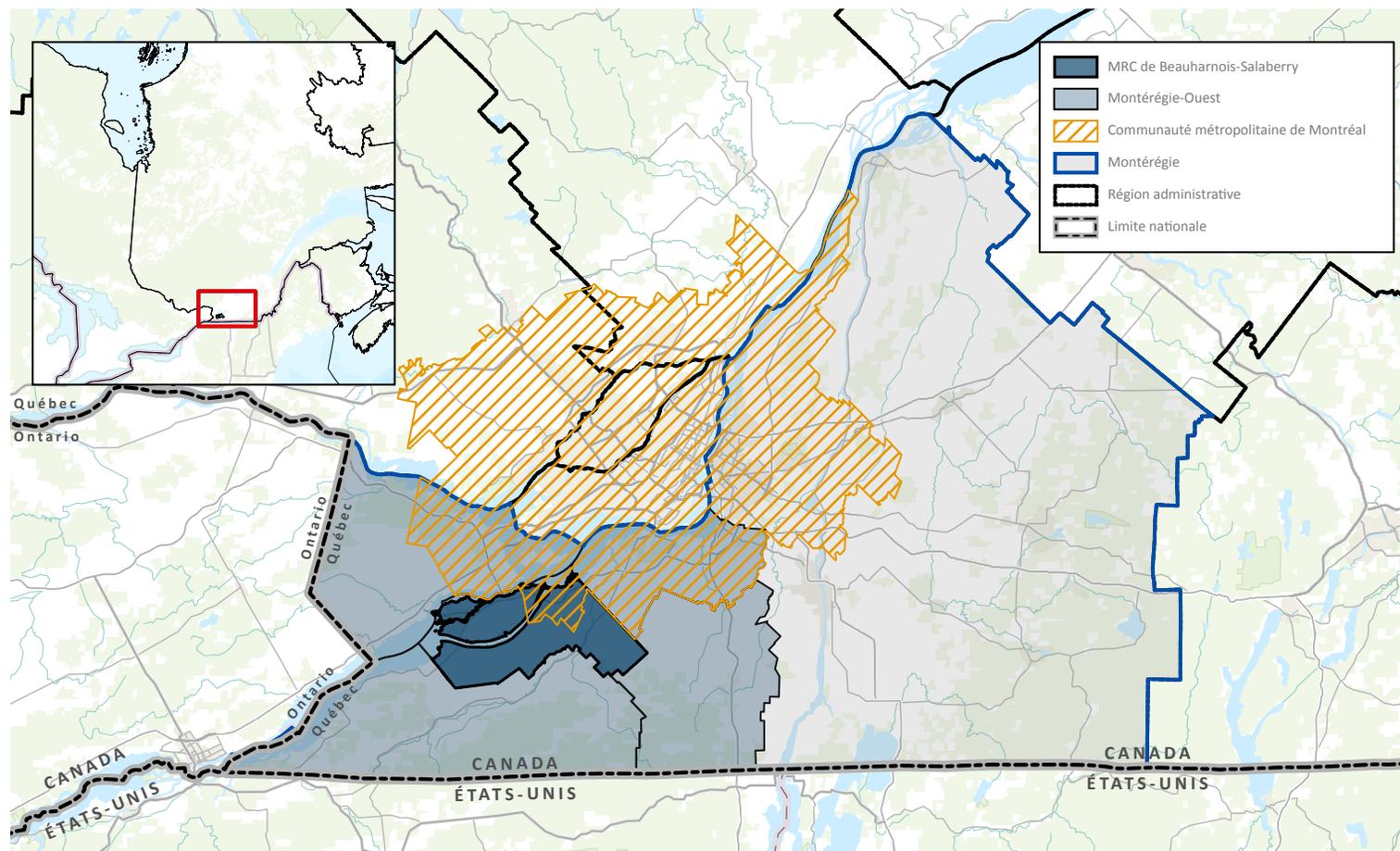
Le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry est situé dans le sud-ouest du Québec, plus spécifiquement dans la région administrative de la Montérégie. Il profite d'une excellente situation géographique, étant localisé dans la portion ouest de la Montérégie, à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Montréal et à quelques minutes de route des frontières ontarienne et américaine.

En plus d'être efficacement relié aux autoroutes 30 et 530 et aux routes provinciales, que sont la 138 et la 132, son territoire bénéficie d'une localisation géographique stratégique, alors qu'il est situé non loin des vastes marchés, ainsi que des activités commerciales et industrielles des grands centres urbains.

De plus, le territoire de la MRC est localisé dans l'axe de développement du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs, ce qui lui procure l'avantage d'être traversé par les activités de la Voie maritime du Saint-Laurent, dont le port de Valleyfield profite notamment d'intéressantes retombées. Son territoire est également bordé des lacs Saint-François et Saint-Louis, lui conférant à la fois une richesse nautique et des attraits récréatifs et touristiques indéniables.

En matière de transport, en plus d'être traversé par la Voie maritime du Saint-Laurent, le territoire de la MRC est pourvu du port de Valleyfield et d'un réseau ferroviaire de qualité grâce à la présence des activités des compagnies de chemin de fer du Canadien National (CN) et de CSX.

Le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry dispose de toute évidence d'une situation territoriale et de caractéristiques logistiques et géographiques plus qu'enviables.



Positionnement géographique de la MRC de Beauharnois-Salaberry

Le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry

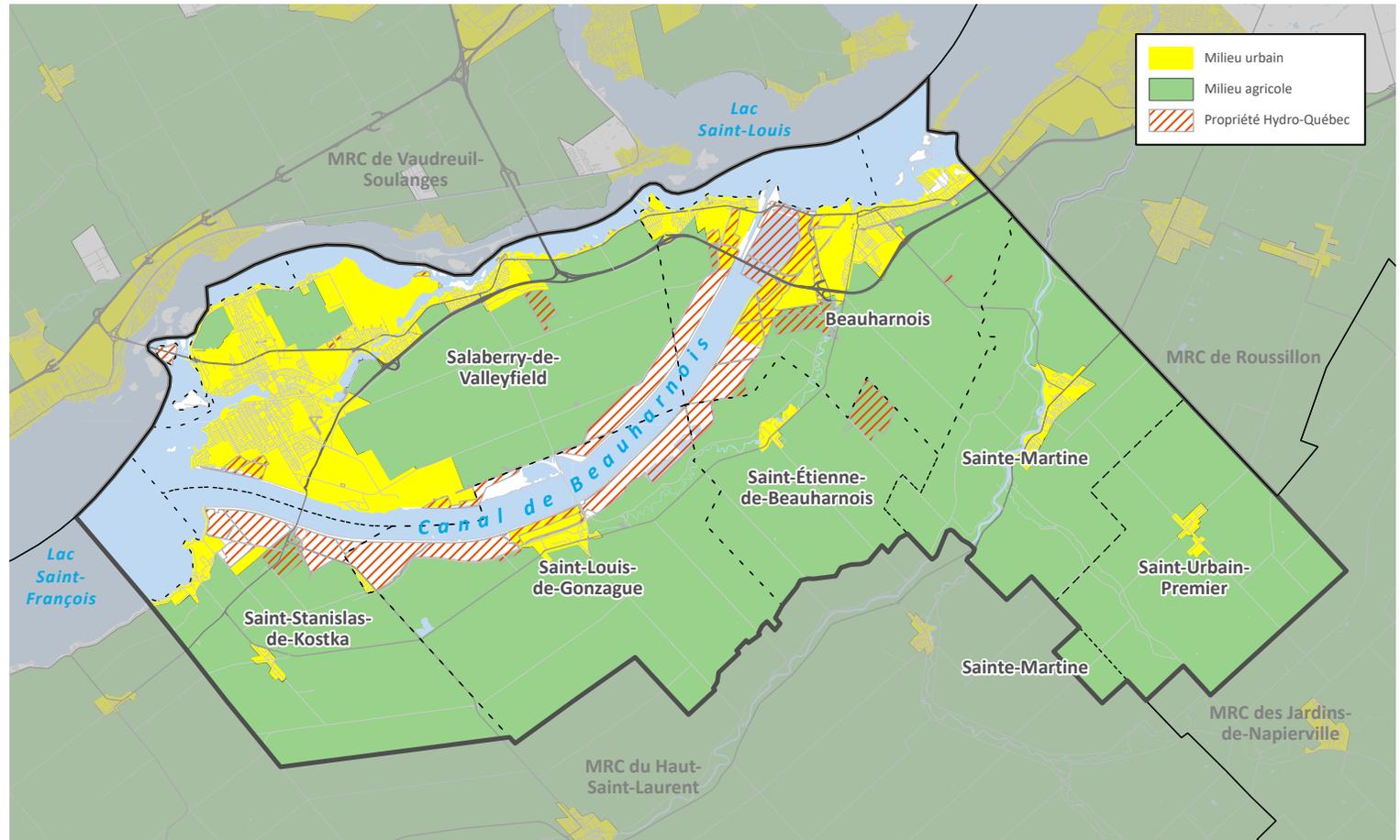
« *Une région accessible, un monde de possibilités* », tel est le slogan officiel de notre organisation supra-municipale qui est à la fois représentative des caractéristiques de notre territoire regroupant une population totalisant 64 320 personnes¹ et formé de sept municipalités.

On y compte deux pôles urbains majeurs d'activités commerciales et industrielles, que sont les villes de Salaberry-de-Valleyfield et de Beauharnois, cette dernière faisant partie du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

L'agriculture représente également une part importante de son activité économique, alors que 79 % du territoire est situé dans la zone agricole permanente couvrant principalement les cinq municipalités rurales que sont Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka, Saint-Urbain-Premier et Sainte-Martine.

Quiconque s'intéresse au territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry y retrouve également une qualité de vie enviable associée aux attraits récréotouristiques et aux milieux naturels de la région, à la richesse d'un réseau cyclable et hydrographique, aux vastes possibilités nautiques et culturelles, ainsi qu'à la quiétude de la ruralité sise à proximité de l'effervescence urbaine.





Source : MRC de Beauharnois-Salaberry, 2019.

Territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry

Superficie
471,26 Km²

Source : Statistique Canada,
recensement de la population 2016.

Milieu urbain
71,13 Km²

Source : MRC de Beauharnois-Salaberry, 2019.

Milieu agricole
371,29 Km²

Source : CPTAQ, Rapport annuel de gestion 2017-2018.

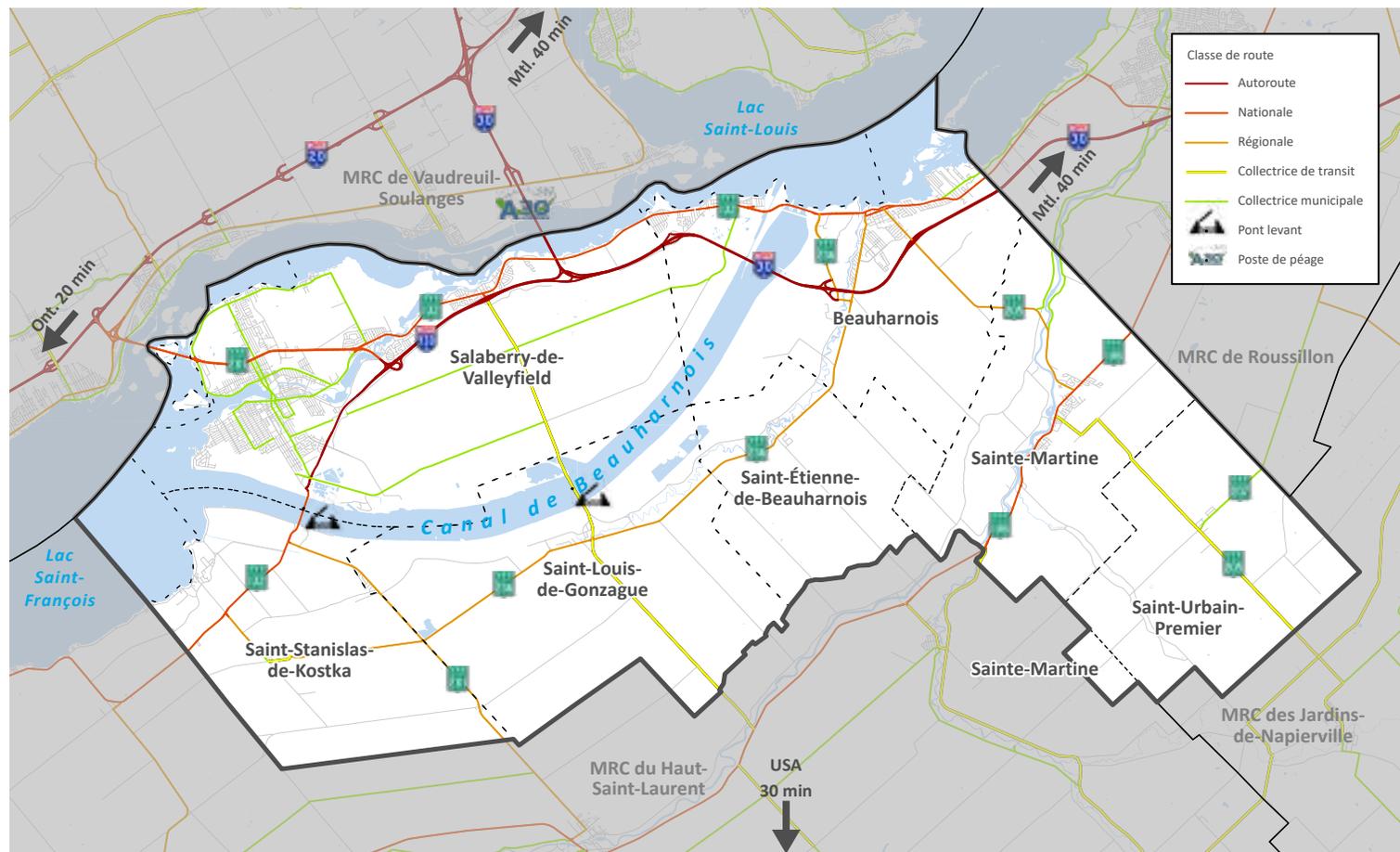
Infrastructures

Réseau routier

Le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry est très bien positionné à l'échelle nord-américaine. À proximité de grands axes routiers canadiens (autoroutes 15, 20 et 40) et américains (autoroutes 81, 87, 89 et 91), le territoire est traversé par les autoroutes 30 et 530, ainsi que par de multiples routes nationales et régionales, telles que la 138, la 132, la 201, la 236 et la 205. L'autoroute 30 permet l'accès à deux principaux axes routiers que sont les autoroutes 20 et 40. Grâce à ce réseau bien développé, il est possible de rejoindre le centre-ville de Montréal en 40 minutes, le territoire ontarien en 20 minutes et les États Unis en 30 minutes. Au final, le territoire de la MRC a accès, grâce au réseau de transport, à plus de 130 millions de consommateurs dans un rayon de 1 000 km et est en mesure de transporter rapidement des marchandises vers l'ensemble des grands centres économiques de l'Amérique du Nord.



Pont Madeleine-Parent, Beauharnois

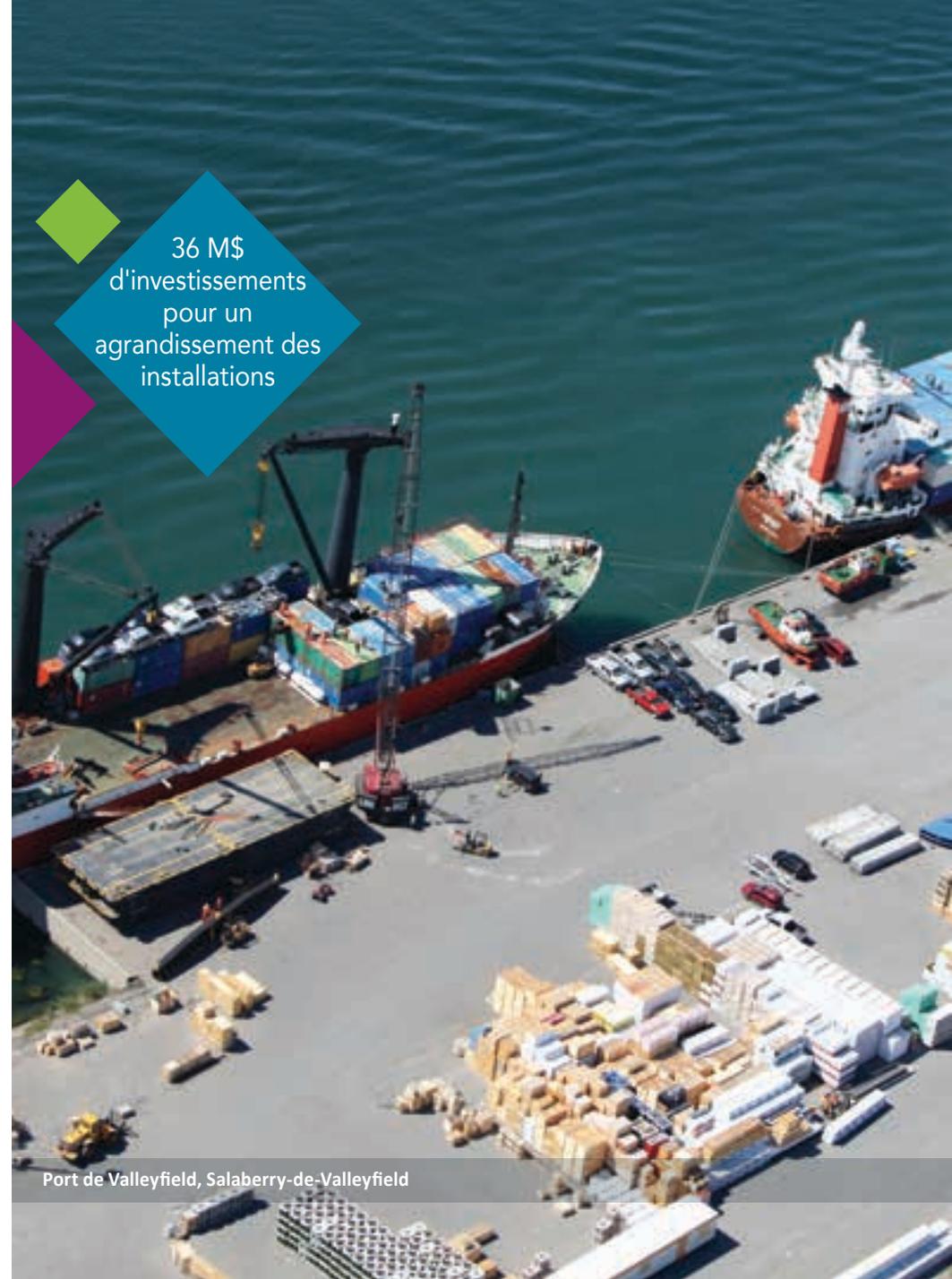


Réseau routier du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry

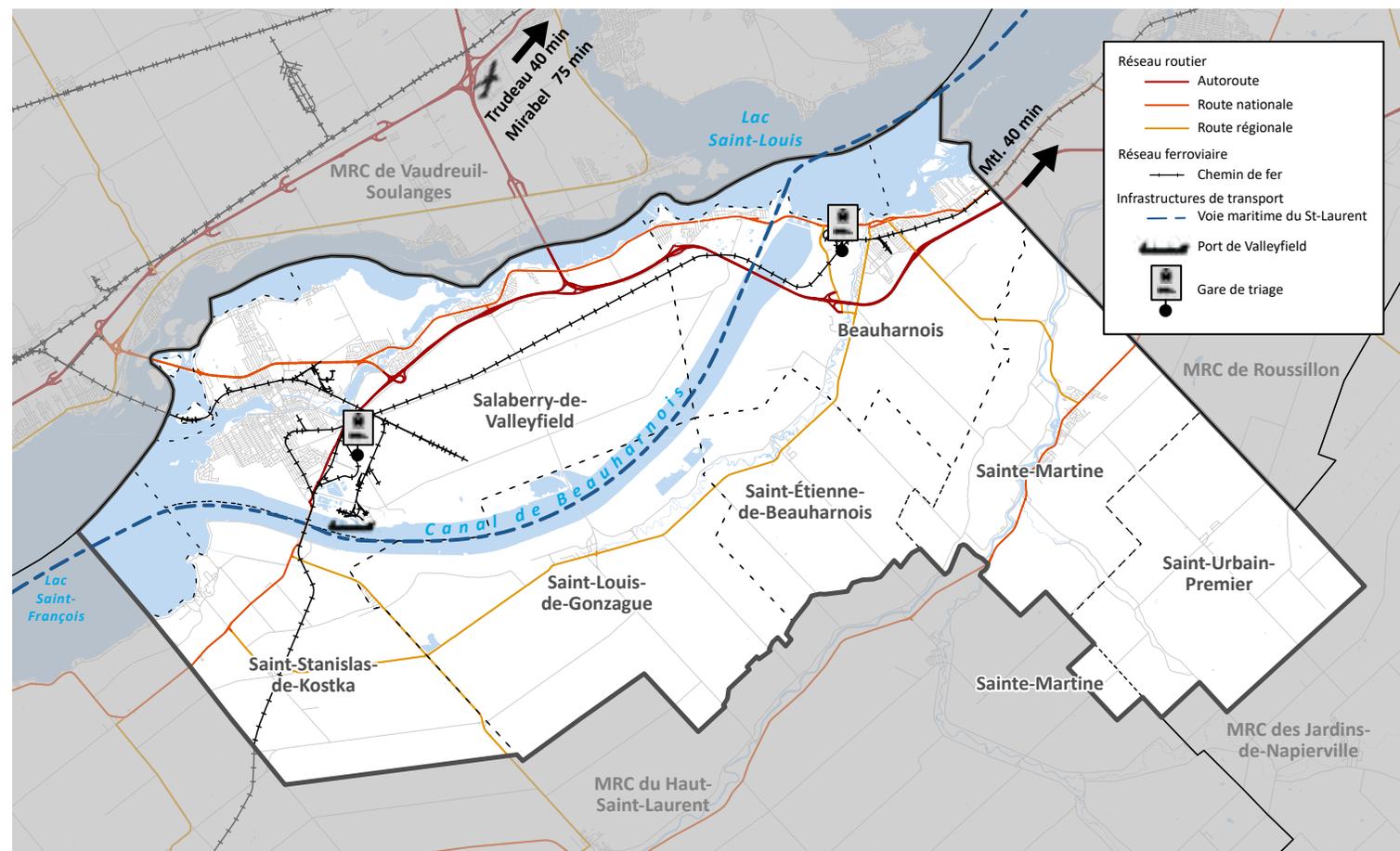
Réseau maritime

Le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry est traversé par le canal de Beauharnois, d'ailleurs utilisé depuis 1959 par la Voie maritime du Saint-Laurent. Cette imposante voie navigable, de transport et de commerce nord-américain s'étend sur 3 700 km de l'océan Atlantique jusqu'aux Grands Lacs. En bordure de cette voie maritime, à environ 70 km à l'ouest de Montréal, se situe le Port de Valleyfield. Ce port, en forte croissance, offre l'avantage d'une tarification compétitive et ses installations s'adaptent plus aisément aux besoins particuliers des utilisateurs en raison de sa flexibilité, autant pour les activités de chargement-déchargement que pour l'entreposage ou les activités complémentaires d'assemblage ou de préparation. Le port est particulièrement reconnu pour le transbordement et la manipulation du vrac liquide et solide, ainsi que le service de manutention de cargo général. En juin 2019, le complexe industrialo-portuaire a annoncé des investissements de 36 M\$ pour son agrandissement en partenariat avec les gouvernements fédéral, provincial et municipal. Le projet permettra notamment d'augmenter la capacité d'accostage des navires.

36 M\$
d'investissements
pour un
agrandissement des
installations



Port de Valleyfield, Salaberry-de-Valleyfield



Réseau et infrastructures de transport de marchandises

Réseau ferroviaire

Plus de 50 km de voie ferrée parcourent le territoire de la MRC. Ce réseau de transport de marchandises est d'ailleurs connecté directement au parc industriel et portuaire Perron et au parc Saranac à Salaberry-de-Valleyfield, de même qu'au parc industriel de Beauharnois. Ce réseau ferroviaire bénéficie d'ailleurs d'une excellente situation au sein du réseau nord-américain et permet de rejoindre à la fois l'est et l'ouest du Canada, ainsi que l'est des États-Unis. De plus, nous retrouvons sur notre territoire deux gares de triage.

Pendant plusieurs années, le réseau ferroviaire du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry a été l'apanage de deux entreprises, soit le CN et CSX. En août 2019, le CN annonçait la signature d'une entente lui permettant d'acquérir auprès de CSX la ligne ferroviaire Massena s'étendant sur plus de 350 km entre Salaberry-de-Valleyfield et Woodard, dans l'état de New York. Au moment de produire ce rapport, cette entente était cependant toujours dans l'attente d'une signature officielle de la part des autorités compétentes, afin d'officialiser sa mise en vigueur.

2
gares de
triage



Locomotive du Canadien National



Aéroport
Montréal-Trudeau
40 min.

Passerelle d'embarquement à l'aéroport de Montréal-Trudeau

La MRC possède sur son territoire une aire d'atterrissage, l'aérodrome de Salaberry-de-Valleyfield, situé dans la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka.

Cet aérodrome de plaisance possède une piste asphaltée de 2 800 pieds, un éclairage pour un atterrissage de nuit et une aire de stationnement pour petits avions disponible sur réservation et sans frais pour moins de 48 heures.

Accès aux aéroports

Le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry est à quelques dizaines de minutes d'accès par la route des deux aéroports internationaux de Montréal. Alors qu'environ 40 minutes séparent le territoire de la MRC de l'aéroport de passagers Montréal-Trudeau, nous sommes situés à 75 minutes de celui de Montréal-Mirabel spécialisé dans le transport de cargos. Ces deux aéroports combinés donnent accès à 35 transporteurs de passagers et à 15 transporteurs de tout-cargo et permettent de relier rapidement Montréal à près de 150 destinations à travers le monde.

Heures de vol à partir de Montréal-Trudeau



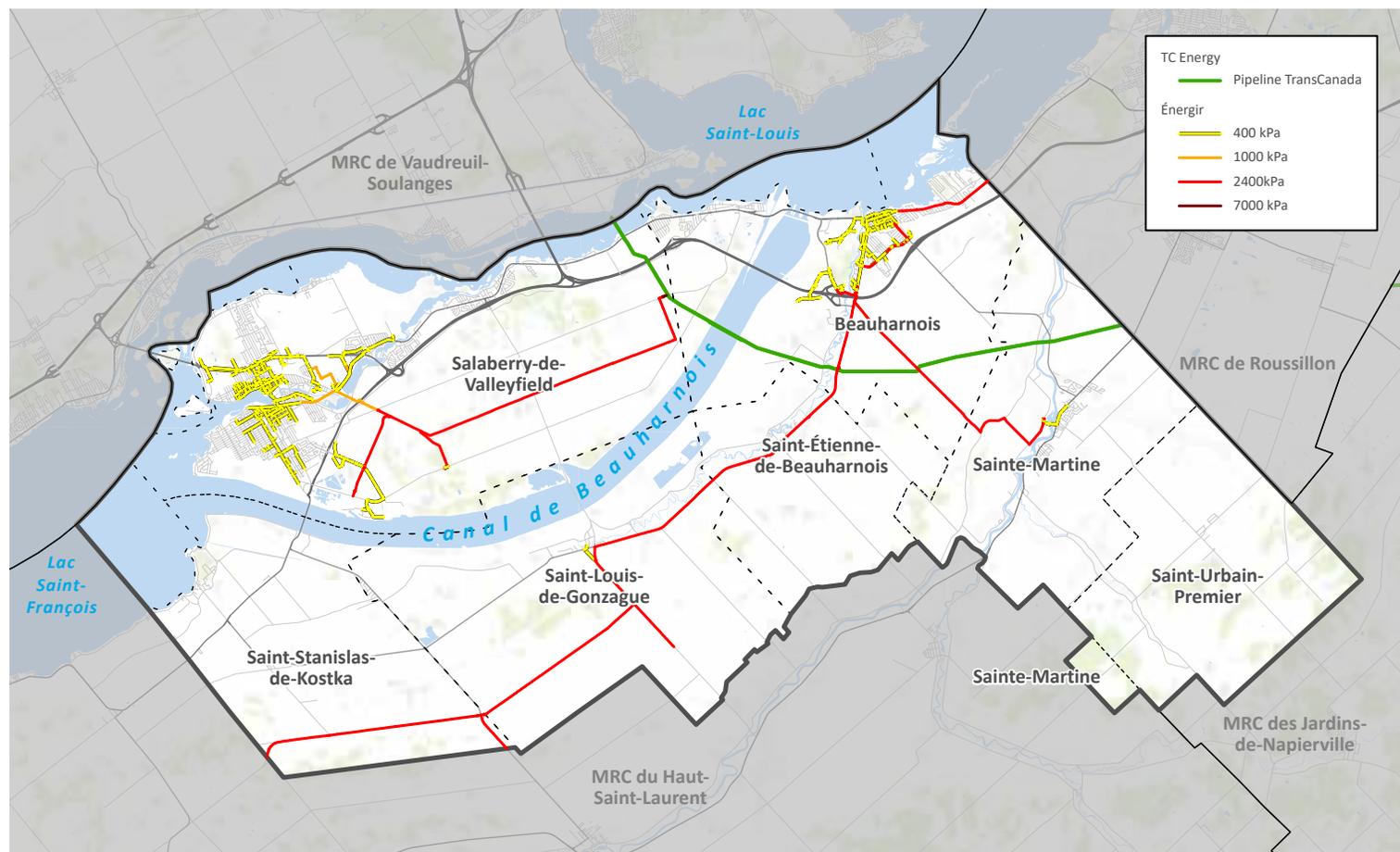
Réseau de transport et de distribution de gaz

Le territoire de la MRC est traversé par un gazoduc de TC Énergie qui s'étend sur une distance de 19 km dans un axe est-ouest sur le territoire de la municipalité de Sainte-Martine, ainsi que des villes de Beauharnois et de Salaberry-de-Valleyfield. Ce gazoduc permet de transporter, sous haute pression, le gaz sur de longues distances.

Quant à la distribution locale de gaz naturel, le territoire de la MRC est desservi par l'entreprise Énergir. Trois conduites majeures de 2 400 kPa parviennent à alimenter le parc industriel et portuaire Perron à Salaberry-de-Valleyfield, le parc industriel de Beauharnois, ainsi que les villes de Beauharnois, Salaberry-de-Valleyfield et les municipalités de Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka et Sainte-Martine.

4
parcs
industriels reliés
au réseau
gazier





Réseau de transport et de distribution de gaz

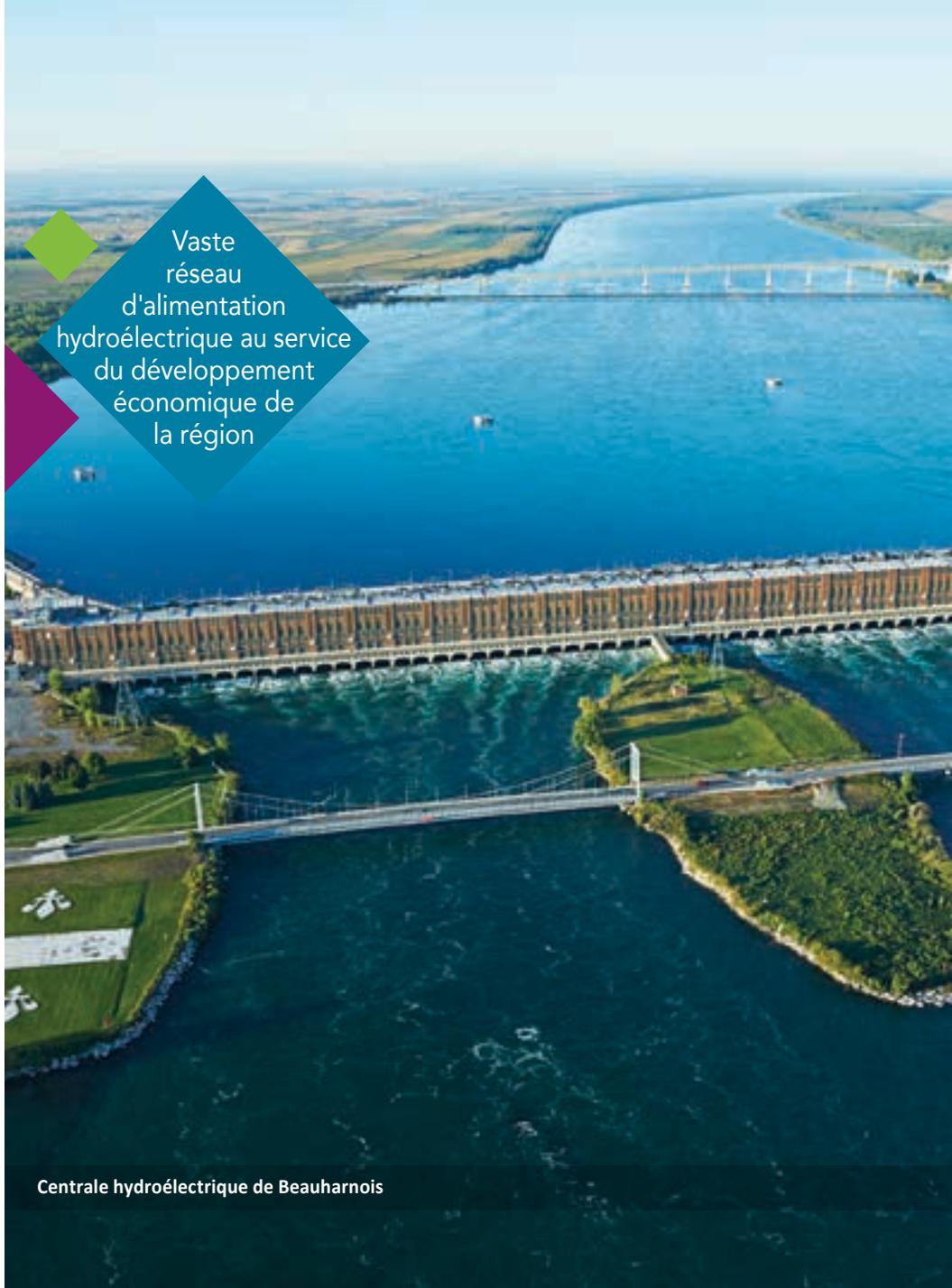
Source : MRC de Beauharnois-Salaberry, 2019.



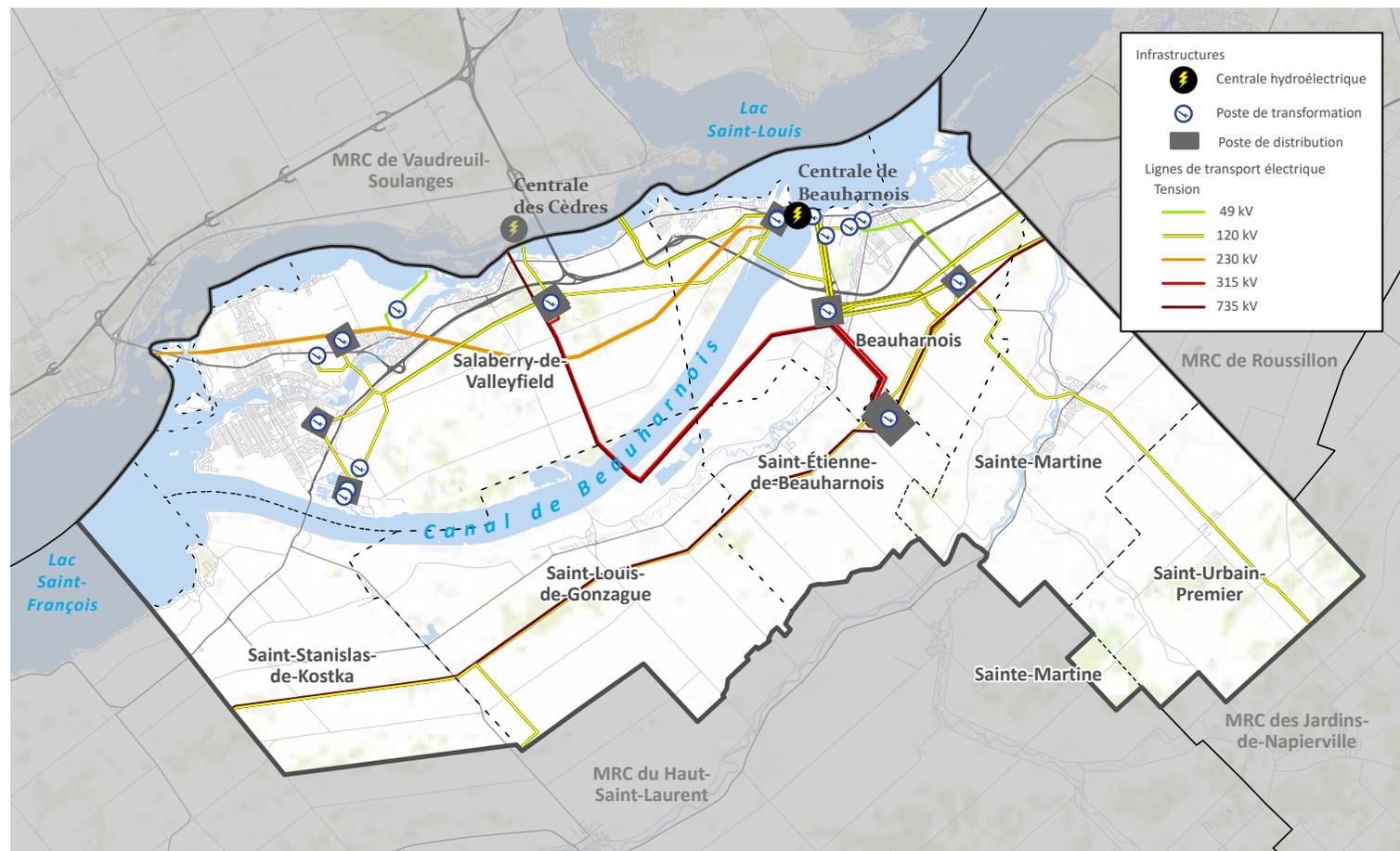
Réseau de production et de transport d'électricité

En aval du canal de Beauharnois se localise la centrale hydroélectrique de Beauharnois. Le dénivelé de 24 mètres entre les lacs Saint-François et Saint-Louis alimente 36 groupes turbines-alternateurs produisant 1 900 mégawatts (MW).

Le réseau de transport d'énergie d'Hydro-Québec est particulièrement développé sur le territoire régional et est constitué de plusieurs postes et lignes à haute tension. Ce réseau se compose de 9 postes de transport et de 6 postes desservant des entreprises privées. Le plus important poste, localisé à Saint-Étienne-de-Beauharnois, fait partie des 5 postes constituant la boucle métropolitaine, un réseau de très haute tension de 735 kilovolts (kV). En plus des lignes de 735 kV, le réseau est composé de lignes de 315 kV, 230 kV et de 120 kV.



Vaste réseau d'alimentation hydroélectrique au service du développement économique de la région



Réseau de production et de transport d'électricité

Transport collectif

Le territoire de la MRC est desservi, depuis 2017, par EXO, l'organisme public exploitant le réseau de transport en commun de la région métropolitaine de Montréal, qui assure une liaison entre Salaberry-de-Valleyfield et Montréal en passant par Beauharnois et Châteauguay. Celui-ci relève de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) qui planifie, organise, finance et fait la promotion du transport collectif dans la grande région métropolitaine de Montréal.

Grâce à une entente de service avec EXO, une navette intra-urbaine permet aux citoyens de Beauharnois de se déplacer gratuitement dans la ville.

La société de transport de Salaberry-de-Valleyfield offre un service de Taxibus pour ses résidents et une ligne d'autobus vers Vaudeuil-Dorion.

Transport collectif en milieu rural

Depuis le début de l'année 2020, les municipalités de la MRC ont convenu, pour des motifs à la fois économiques et logistiques, d'interrompre jusqu'à nouvel ordre le service de transport collectif en milieu rural, mieux connu comme le Taxibus Beauharnois-Salaberry. La mise en vigueur du projet de Loi 17 concernant le transport rémunéré de personnes par automobile permettra aux municipalités d'offrir éventuellement un service renouvelé qui répondra davantage aux attentes en matière de vitalité financière du projet.



Ligne 20, Beauharnois

Société de transport de Salaberry-de-Valleyfield

51, rue Hébert, Salaberry-de-Valleyfield (Qc) J6S 2R5 | Téléphone : 450 370-0600

taxibusvalleyfield.com



Taxibus

Le Taxibus est un service de transport en commun simple, personnalisé, pratique, économique et disponible 7 jours sur 7 jusqu'à 00 h 15.

L'utilisateur lui-même, après s'être inscrit, téléphone pour effectuer sa réservation de transport. La voiture taxi l'amènera à l'arrêt le plus près de sa destination, n'importe où sur le territoire de la ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Service entre Vaudreuil-Dorion et Salaberry-de-Valleyfield

Le circuit 99 relie par autobus la gare de trains de banlieue de Vaudreuil à Salaberry-de-Valleyfield, effectuant un arrêt à Coteau-du-Lac.

EXO

Centre de service Exo | secteur Haut-Saint-Laurent, Le Richelain, Roussillon et le Sud-Ouest

15, boulevard Maple, suite 200, Châteauguay (Qc) J6J 3P7 | Téléphone : 450 698-3030 | Sans frais : 1 887 698-3665

Lundi au vendredi : 7 h à 19 h (Peut varier les jours fériés)

exo.quebec/fr



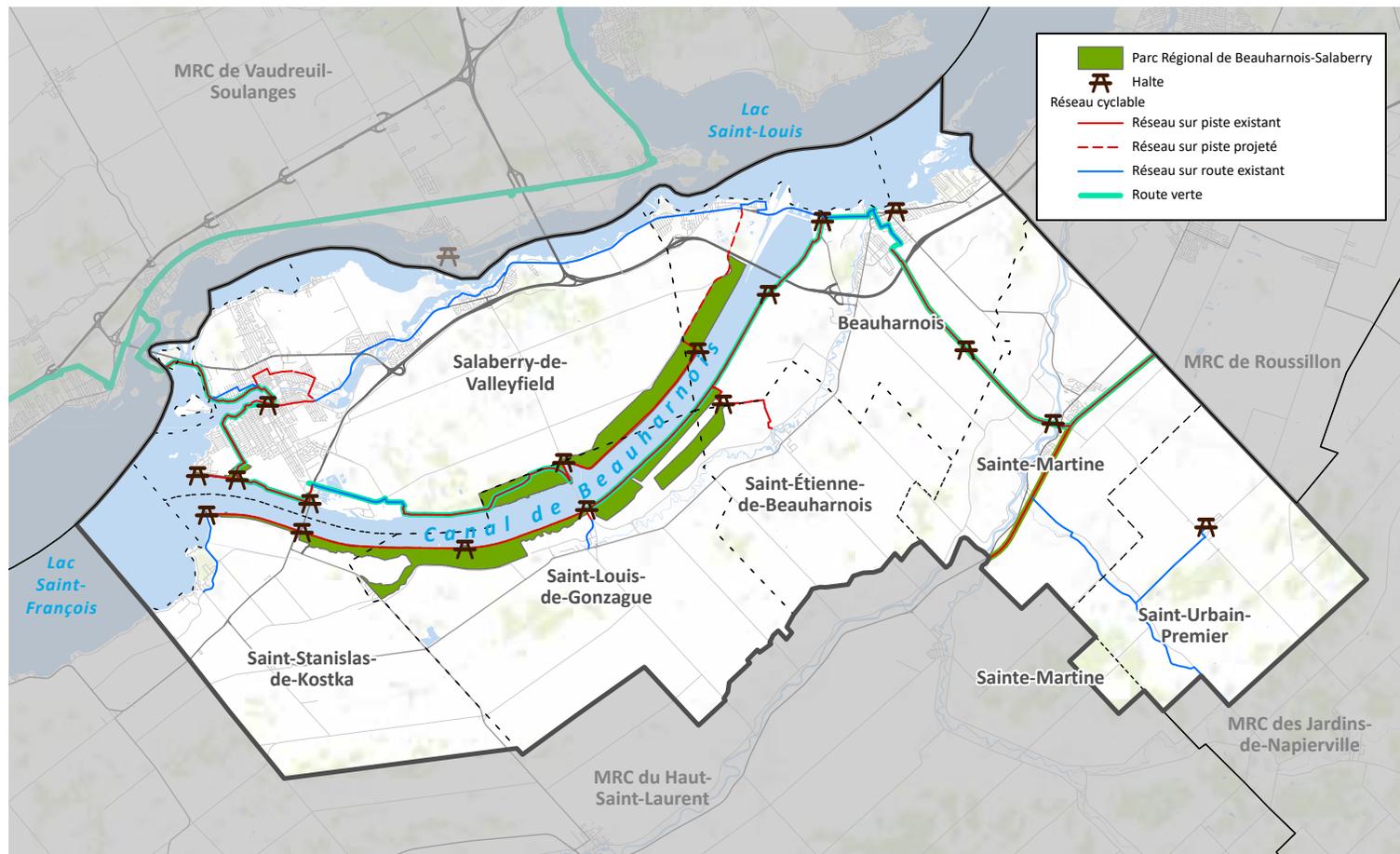
LA LIGNE 1	Relie le terminus Angrignon à Montréal à la ville de Salaberry-de-Valleyfield, empruntant l'axe routier de la route 132.
Municipalités desservies	Beauharnois, Châteauguay, Kahnawake, Léry, Montréal, Salaberry-de-Valleyfield.
LA LIGNE 111	Relie les terminus Angrignon et Mansfield (Place Bonaventure) à Montréal à la ville d'Ormstown, dans la MRC du Haut-Saint-Laurent, empruntant l'axe routier de la route 138.
Municipalités desservies	Châteauguay, Howick, Kahnawake, Mercier, Montréal, Ormstown, Sainte-Martine, Très-Saint-Sacrement.
LA LIGNE 20	Est un service local situé dans la ville de Beauharnois. Ce service local de transport collectif est gratuit et offre un trajet de 127 arrêts empruntant les grandes artères de la ville, desservant ainsi les endroits urbains stratégiques.
Principaux arrêts	Boulevard de Melocheville, rue Principale, rue Ellice, boulevard Gérard-Cadieux (centre commercial), chemin Saint-Louis, rue François-Brancaud.
LA LIGNE 28	Relie directement le terminus Mansfield à la ville de Salaberry-de-Valleyfield, empruntant l'axe routier de la route 132.
Municipalités desservies	Beauharnois, Châteauguay, Kahnawake, Léry, Montréal, Salaberry-de-Valleyfield.

Réseau cyclable régional

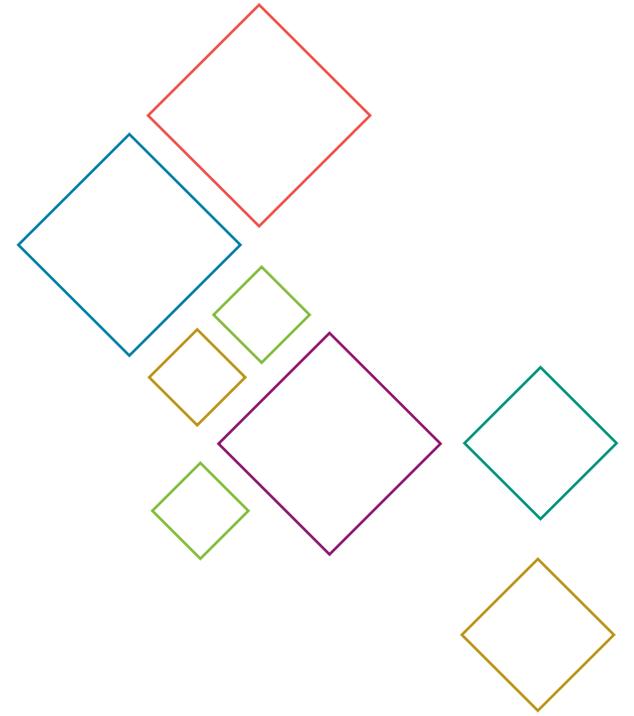
Un important réseau cyclable régional et municipal s'étend partout sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry. Le réseau cyclable permet des connexions avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Le réseau cyclable du Parc régional, présent sur les 2 rives du canal de Beauharnois, représente 75 % du réseau cyclable de la MRC et s'étend sur 72 km en site propre. De plus, la piste du Parc régional relie la ville de Beauharnois à la municipalité de Sainte-Martine, dans laquelle elle se déploie dans un axe est-ouest. Le réseau du Parc régional de Beauharnois-Salaberry est intégré au réseau québécois de la Route Verte et constitue un intéressant mode de transport actif pour les déplacements intermunicipaux sur le territoire de la MRC. De plus, plusieurs haltes sont présentes sur le réseau, faisant le bonheur des cyclistes.



72 km
de piste cyclable
en site propre



Réseau cyclable



2

PÔLES INDUSTRIELS

Présentation des pôles industriels

Les villes de Beauharnois et de Salaberry-de-Valleyfield constituent les 2 pôles industriels du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry, au sein desquels sont recensées plus d'une centaine d'entreprises se répartissant sur une superficie totale combinée de 1 900 Ha d'espaces industriels. À elle seule, la ville de Salaberry-de-Valleyfield regroupe trois parcs industriels, une zone industrielle, ainsi qu'un parc d'affaires, alors que la ville de Beauharnois gère de son côté un parc industriel situé à proximité de la centrale hydroélectrique et de l'autoroute 30.

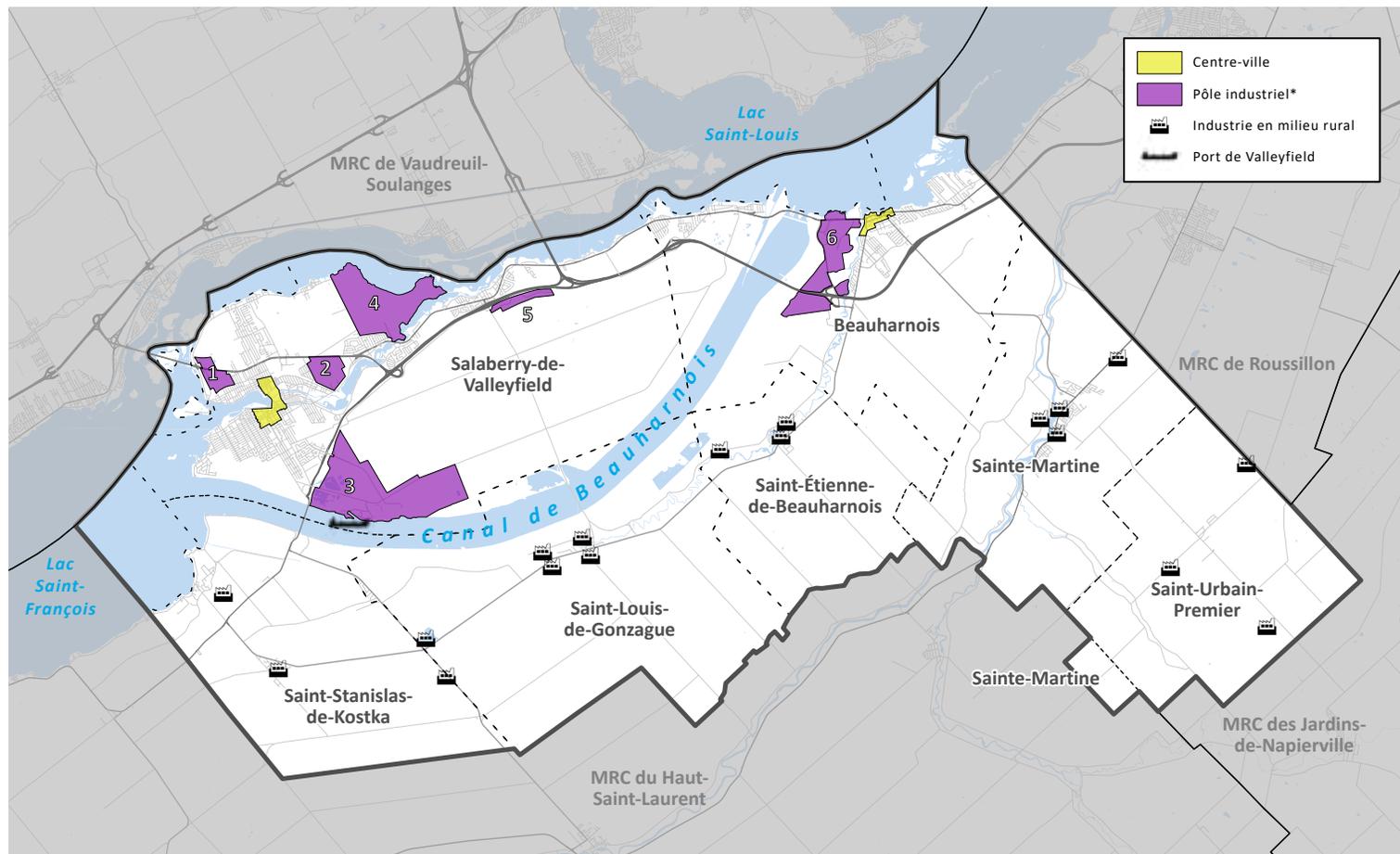
Alors que ces espaces industriels connaissent une forte croissance, il s'avère qu'une superficie de près de 250 Ha de terrains demeure encore disponible au développement, ce qui suscite assurément un intérêt auprès des investisseurs en raison de leur excellente connexion au réseau routier, électrique et des services municipaux d'aqueducs, ainsi qu'à l'accès à de bons services de communication Internet.

On doit ajouter que les municipalités rurales du territoire, principalement situées en zone verte, ne sont pas exemptes de ce type de vitalité économique, alors que l'on y constate également une forte activité industrielle.

Note aux lecteurs : Les informations présentées aux pages de cette section ont été produites à partir des données transmises par les Villes de Beauharnois et Salaberry-de-Valleyfield. Étant donné le caractère très volatile et évolutif dans le temps de ce type d'information, nous vous invitons à contacter le service d'urbanisme ainsi que le service de développement économique des municipalités locales concernées, afin de pouvoir valider l'exactitude des terrains disponibles et des entreprises présentes. Ces mêmes services pourront par la même occasion fournir tous les renseignements appropriés quant aux caractéristiques et à la réglementation applicable à chacune des demandes portant sur les secteurs convoités.

Informations mises à jour en novembre 2019.





* Pour connaître les noms des pôles industriels, consulter les pages 28 à 35.

Pôles industriels de la MRC de Beauharnois-Salaberry

Source : Villes de Beauharnois et Salaberry-de-Valleyfield, 2019.
 Compilation : MRC de Beauharnois-Salaberry, 2019.



Salaberry-de-Valleyfield

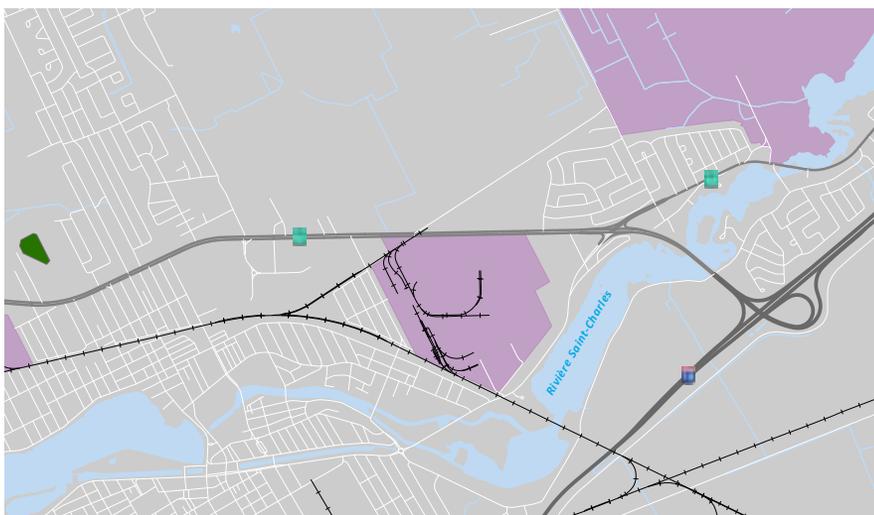
La ville de Salaberry-de-Valleyfield, pôle de service régional, regroupe, à elle seule, trois parcs industriels, une zone industrielle ainsi qu'un parc d'affaires.

1 Parc d'affaires Arthur-Miron

Le parc d'affaires Arthur-Miron se développe aux abords du boulevard Monseigneur-Langlois et se caractérise par la présence d'entreprises de services spécialisés dans les hautes technologies, la fabrication industrielle, le transport et l'entreposage. Le parc d'affaires se localise à l'ouest du boulevard et se fonde à l'activité commerciale régionale qui prédomine le long de l'axe. Celui-ci regroupe jusqu'à présent plus d'une vingtaine d'entreprises et possède un fort potentiel de requalification et de redéveloppement.

Quelques entreprises parmi celles recensées

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| Auvents Valleyfield | Guillevin International |
| CB Marine | Mécamobile |
| Construction Montplaisir | Owens Corning Celfortec |
| Dassyloi | Valrive |
| Gaboury Transport | |



2 Parc industriel Saranac

Le parc Saranac, d'une superficie d'environ 110 hectares, est localisé le long du boulevard Monseigneur-Langlois et regroupe une dizaine d'entreprises. Ce parc industriel, présentement à pleine capacité et relevant principalement de la propriété de l'entreprise GoodYear, qui y a largement diminué ses activités depuis 2007, revêt un intéressant potentiel. En effet, le contexte et les caractéristiques du parc se prêtent à un éventuel redéveloppement industriel pouvant être axé vers les secteurs de la chimie et de l'environnement. La Ville de Salaberry-de-Valleyfield travaille justement à sa restructuration, de concert avec les industries qui y sont présentes.

Quelques entreprises parmi celles recensées

- | | |
|-----------------|--------------------|
| Acier Ouellette | Macco organique |
| Allsteel | National Silicates |
| Autobus Venise | Solution E-Cycle |
| GoodYear | Univar |
| Grace Canada | |

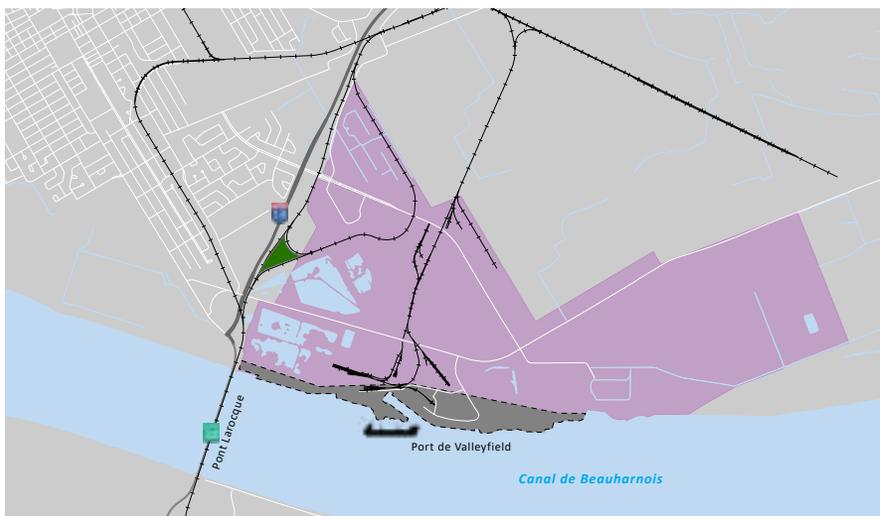


3 Parc industriel et portuaire Perron

Ce parc industriel, de plus d'une trentaine d'entreprises, se déploie au sud de la ville, le long du canal de Beauharnois et de la Voie maritime du Saint-Laurent sur une superficie d'environ 760 hectares. Ce parc industriel axé sur la chimie, la métallurgie, le transport, la logistique et les créneaux de la nouvelle économie (cannabis, cogénération, centre de données, lithium) se démarque et dispose d'atouts avantageux, notamment grâce à ses accès routiers et à la présence stratégique d'infrastructures ferroviaires et portuaires.

Quelques entreprises parmi celles recensées

- | | | |
|----------------|--------------|--------------|
| Ali Excavation | JR Mécanique | TGOD |
| CEZinc | OK Tire | Trial Design |
| Diageo | Pélican | Valtech |
| Groupe Meloche | SEMS | |
| Industrie JPB | Groupe SGM | |



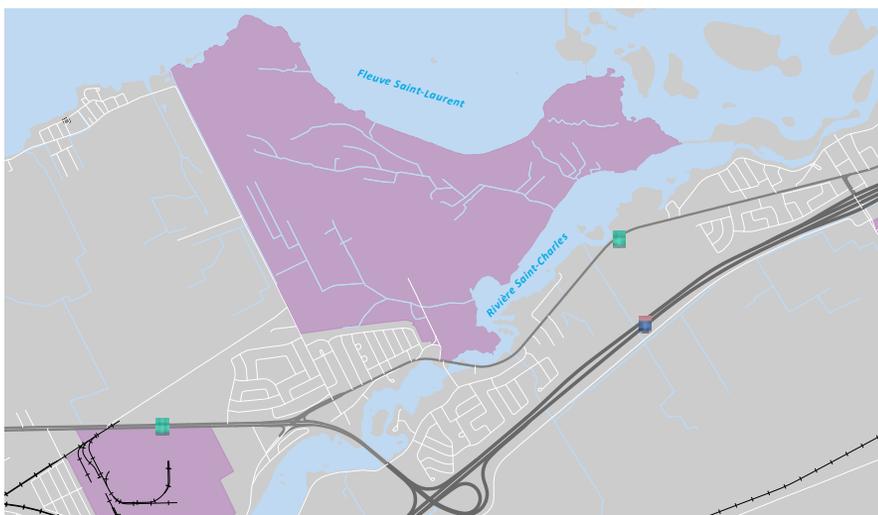


4 Zone industrielle *General Dynamics*

General Dynamics occupe un terrain d'une superficie d'environ 430 hectares. L'entreprise est spécialisée dans le développement et la fabrication de matières énergétiques pour les marchés militaires et commerciaux d'armement qui nécessitent, pour l'entreposage sécuritaire de leur production, de grandes superficies de terrains accompagnées de distances séparatrices avec les usages sensibles de bâtiments avoisinants.

Entreprise

| General Dynamics





5 L'Écoparc industriel

Ce parc industriel d'une superficie de près de 60 hectares accueille actuellement près d'une dizaine d'entreprises et se localise au croisement des autoroutes 30 et 530. L'emplacement, caractérisé par un environnement naturel et boisé, peut accueillir des entreprises de haute technologie, de logistique des transports ainsi que des sièges administratifs. La venue d'entreprises manufacturières, telles que Liquitek et MBEZ, s'ajoute à la présence du siège social de NA30 et au bureau local de la protection de la faune du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Quelques entreprises parmi celles recensées

- | | |
|---|-----------------------------|
| Liquitek | Sodrox |
| MBEZ | Fastenal |
| Ministère de la Faune, de la Flore et des Parcs | GUS services après-sinistre |
| NA30 | Lalonde & Brient |



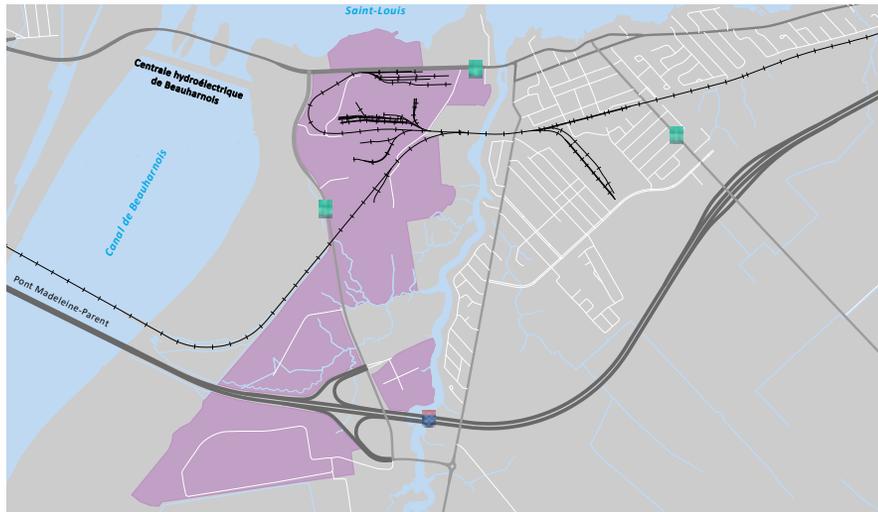


Beauharnois

6 Parc industriel Beauharnois

Ce parc industriel, d'une superficie approximative de 507 hectares, est bien isolé des secteurs résidentiels puisqu'il est borné par le canal de Beauharnois, à l'ouest, et par la rivière Saint-Louis, à l'est. Il est composé de cinq quartiers : de l'Aluminerie, Robert-McKenzie, Turnbull, Urgel-Charrette et du Boisé. Ses principales caractéristiques concernent la présence de la centrale hydroélectrique, d'un réseau ferroviaire, d'un terminal intermodal, ainsi que d'un accès direct à l'autoroute 30 par la route 236. Ce parc industriel présente un intéressant potentiel pour les affectations industrielles de grande surface reliées aux hautes technologies, à l'implantation d'entreprises relevant des domaines de la chimie, de la métallurgie, du transport et de la logistique en raison de sa proximité avec la centrale, le canal de Beauharnois ainsi que l'autoroute 30. À preuve, on y retrouve les entreprises Rio Tinto Alcan, Environor, Chlorotech et IKEA. L'établissement de centres de données constitue également un vecteur de développement intéressant; l'entreprise européenne OVH s'y étant déjà installée.

Quelques entreprises parmi celles recensées



Quartier de l'Aluminerie

- | Chloretech
- | OVH
- | Rio Tinto Alcan

Quartier Robert-McKenzie

- | Environor
- | Les Balances Leduc & Thibeault inc.
- | Custom Airstream

Quartier Turnbull

- | Industrie ACL inc.

Quartier Urgel-Charrette

- | IKEA
- | Transport G Pouliot

Quartier du Boisé

- | Espace 30

Industries des noyaux villageois

Les activités industrielles présentes dans les municipalités rurales sont principalement concentrées dans le domaine agroalimentaire. Ce secteur d'activité regroupe entre autres les activités d'abattage, ainsi que les industries de transformation et de distribution agroalimentaire. À ce titre, on retrouve sur le territoire de la MRC des entreprises dynamiques, telles que Bonduelle, Ceresco, les fermes Hudson Valley, Himbeault Gibier, ainsi que les vignobles J.O. Montpetit et Fils et Cortellino.

Domaines d'activité

Transformation et distribution agroalimentaire

Fabrication d'huiles, de corps gras et de margarines

Industrie de la viande

Industrie sucrière

Fabrication de produits alimentaires élaborés

Fabrication de produits alimentaires divers

Fabrication de produits à base de céréales

Fabrication de boissons et alcools

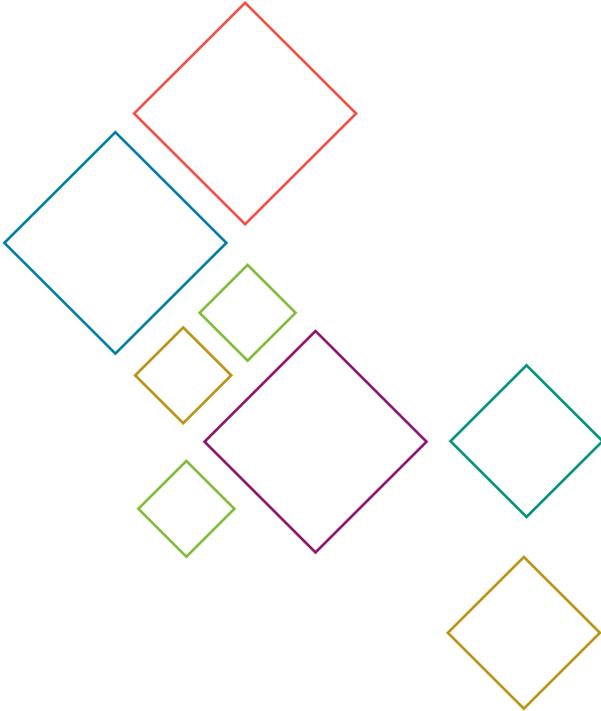


Ceresco, Saint-Urbain-Premier

Parcs industriels du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry

		INFRASTRUCTURES								TERRAINS		
		Gaz naturel	Électricité (Puissance)	Sources énergétiques alternatives	Internet	Eau industrielle / Égouts / Aqueducs	Port	Chemin de fer	Autoroute	Route principale	Superficie disponible	Nombre de terrains disponibles
1	Parc d'affaires Arthur-Miron de Salaberry-de-Valleyfield <i>Commercial, matériau de construction et industriel léger</i>	X	X		X	X		X	X	X	800 000 pi ²	3
2	Parc industriel Saranac de Salaberry-de-Valleyfield <i>Chimie et environnement</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	aucune	aucun
3	Parc industriel et portuaire Perron de Salaberry-de-Valleyfield <i>Chimie, métallurgie, transport logistique, créneaux de la nouvelle économie</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	18 millions de pi ²	8
5	Écoparc industriel de Salaberry-de-Valleyfield <i>Haute technologie, fabrication industrielle, transport et entreposage</i>		X		X	X			X	X	3,5 millions de pi ²	8
6	Parc industriel de Beauharnois <i>Chimie, métallurgie, transport logistique et centre de données</i>	X	X		X	X		X	X	X	4,1 millions de pi ²	Morcelable au besoin

Source : Villes de Beauharnois et de Salaberry-de-Valleyfield, novembre 2019.



3

PÔLES COMMERCIAUX

Présentation des pôles commerciaux

Le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry est essentiellement formé de 3 pôles commerciaux, respectivement formés des villes de Beauharnois et de Salaberry-de-Valleyfield, ainsi que de la municipalité de Saint-Martine, qui se démarque de l'ensemble des municipalités rurales par l'ampleur de son activité commerciale.

En raison de leurs centres-villes et de leurs artères routières majeures, les villes de Beauharnois et de Salaberry-de-Valleyfield présentent assurément la plus grande offre commerciale du territoire. En complément, les rues commerciales des milieux ruraux témoignent également d'une intéressante vitalité et dont le rayonnement déborde parfois les limites de la municipalité. D'ailleurs, depuis l'arrivée de l'autoroute 30, l'offre commerciale sur le territoire de la MRC est en progression en raison de la croissance du secteur immobilier.

Salaberry-de-Valleyfield

La ville de Salaberry-de-Valleyfield rassemble la majorité des grandes fonctions administratives, institutionnelles et commerciales du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry, telles que le palais de justice, le centre hospitalier, l'institution collégiale, ainsi que différents services gouvernementaux, tant provincial que fédéral. La ville est constituée d'un centre-ville regroupant les rues commerciales Victoria, Grande-Île, Alexandre et Maden, auxquelles se rajoutent le chemin Larocque, le boulevard Hébert et l'artère régionale qu'est le boulevard Monseigneur-Langlois. Celui-ci possède une offre diversifiée et présente un fort potentiel de développement.

Le centre-ville de Salaberry-de-Valleyfield, en plus d'être facilement accessible par les autoroutes 20 et 30, possède un cachet patrimonial. De plus, la présence du Vieux Canal de Beauharnois et de la baie Saint-François lui procure un agréable aspect riverain. L'aire commerciale du centre-ville de Salaberry-de-Valleyfield ainsi que le boulevard Monseigneur-Langlois possèdent des espaces disponibles à développer.

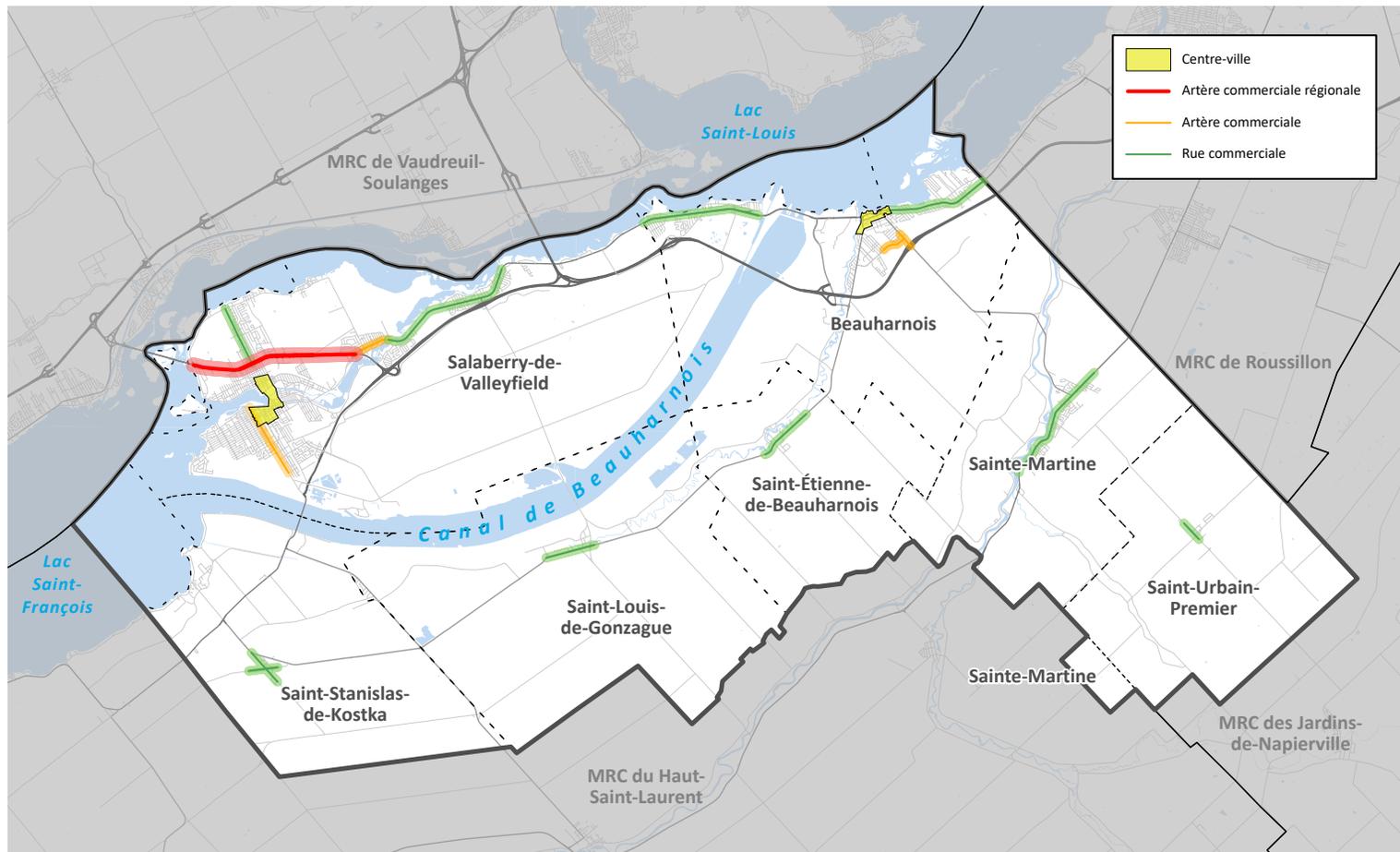


32 000
véhicules sur le
boulevard
Monseigneur-Langlois
(DJMA*)

* DJMA : Débit journalier moyen annuel

Source : Ministère des Transports, 2018.

Boulevard Monseigneur-Langlois, Salaberry-de-Valleyfield



Pôles commerciaux

Beauharnois

La ville de Beauharnois est le second pôle en importance du territoire de la MRC en termes d'offre commerciale et de services. La ville dispose d'un centre-ville principalement constitué des rues Saint-Laurent et Ellice. On y retrouve également une importante fonction institutionnelle avec la présence d'un CLSC, des bureaux de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, ainsi que du siège social de la MRC. À cet effet, des espaces au développement sont disponibles dans le secteur du chemin de la Beauce à l'intersection du boulevard Cadieux. Sur le bord de l'eau, le centre-ville de Beauharnois est en revitalisation et possède beaucoup de potentiel de développement.

Le prolongement de l'autoroute 30 sur son territoire a insufflé à la ville une nouvelle offre commerciale. Celle-ci a pris forme en 2015, par la création d'un centre commercial du Groupe Harden à l'angle du chemin de la Beauce et du boulevard Cadieux. Cet ensemble commercial regroupe des commerces de grande surface combinés à de grands espaces de stationnement. Un autre secteur commercial localisé à l'est du chemin de la Beauce est également en cours de développement.

Toujours en lien avec l'autoroute 30, un secteur commercial est en cours de planification à la jonction de l'autoroute 30 et de la route 236. Ce secteur, connecté au parc industriel de la ville, accueillera des commerces davantage destinés à une clientèle en transit.



28 000
véhicules sur
l'autoroute 30 au
niveau de la sortie donnant
accès au centre
commercial
(DJMA*)

* DJMA : Débit journalier moyen annuel

Source : Ministère des Transports, 2018.

Centre commercial du boulevard Cadieux, Beauharnois



Bonduelle, Sainte-Martine

Ruralité

Zone agricole

La zone agricole occupe actuellement 79 % du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry, ce qui représente une superficie de 371,29 Km² du territoire qui est assujettie à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). Des sept municipalités de la MRC, cinq ont un caractère rural, dont plus de 80 % de leur superficie sont en zone agricole, soit Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka, Saint-Urbain-Premier et Sainte-Martine. Par ailleurs, les villes de Beauharnois et de Salaberry-de-Valleyfield possèdent également une importante ruralité, alors que 62 % et 56 % de leur territoire se retrouvent respectivement en zone agricole.

Pôle rural de Sainte-Martine

Parmi les municipalités rurales, Sainte-Martine se démarque en se plaçant en troisième position en termes d'offre commerciale sur le territoire de la MRC. Elle compte plus d'une soixantaine de commerces de proximité, une fonction administrative par la présence de bureaux régionaux de services gouvernementaux, dont le MAPAQ, et plusieurs commerces de gros spécialisés dans la vente de machineries agricoles ou de semences agricoles. De plus, on retrouve plusieurs industries, dont Bonduelle et Dare Foods.

Commerces des noyaux villageois

Dans les cinq municipalités rurales de la MRC, l'offre commerciale se caractérise essentiellement par la présence de commerces de détails et de biens de consommation courante, par exemple : des restaurants, des points de service d'institutions financières, des pharmacies, des quincailleries, etc. Une part importante de l'activité commerciale rurale est également liée directement à l'industrie agricole régionale.

Entreprises agrotouristiques sur le territoire de la MRC :

- | Érablière et bleuetière Chayer
- | Érablière Maxime
- | Frugivore
- | Gîte de la Maison Laberge
- | Miellerie Saint-Stanislas
- | Petits fruits St-Louis
- | Vignoble Cortellino
- | Vignoble J.O. Montpetit et Fils



Vendange du vignoble Cortellino, Saint-Urbain-Premier

4

LA MRC EN CHIFFRES

Population

Évolution de la population de la MRC

L'arrivée de l'autoroute 30 en 2012 a définitivement insufflé au territoire de la MRC un élan démographique indiscutable. À preuve, le recensement de 2016 établissait la population de la MRC à 64 320 personnes, en progression de 3,8 % par rapport à 2011. Ce taux de croissance de la population de la MRC pour la période 2011-2016 s'apparente à celui des autres territoires à l'étude. Quoique légèrement inférieur aux taux de la Montérégie-Ouest (6 %) et de la CMM (4 %), le taux de croissance de la MRC est cependant plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (3,3 %).

À la lecture de cette statistique, il est facilement envisageable pour le territoire de la MRC de maintenir cette croissance démographique pour les années à venir. Le prolongement de l'autoroute 30 apporte un aspect économique prometteur qui se fait déjà sentir.





Population totale,
MRC de
Beauharnois-
Salaberry,
2001-2016

	MRC de Beauharnois- Salaberry	Montérégie- Ouest ¹	CMM*	Québec
2011	61 950	410 921	3 709 045	7 903 001
2016	64 320	435 436	3 857 893	8 164 361
Croissance 2011-2016 (%)	3,8	6,0	4,0	3,3

Sources : Statistique Canada, recensements de la population 2011 et 2016.

¹ La Montérégie-Ouest fait référence au territoire regroupant les MRC de Vaudreuil-Soulanges, Haut-Saint-Laurent, Beauharnois-Salaberry, Roussillon et les Jardins-de-Napierville

* Traitement : CMM, 2017.

Statistique Canada 2016

Les statistiques démographiques présentées à cette section sont issues du dernier recensement de la population de Statistique Canada, réalisé en 2016.

Note : Certains totaux pourraient ne pas atteindre 100 %, à cause de l'arrondissement statistique des valeurs. La méthode utilisée pour l'extraction des données (par compilation de subdivisions de recensement ou de divisions de recensement) peut entraîner une sous-évaluation ou une surévaluation de la population.

Démographie

Répartition de la population dans les municipalités de la MRC

Plus de 60 % de la population du territoire de la MRC résidaient dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield en 2016, tandis que 20 % demeuraient à Beauharnois. Les cinq municipalités rurales de la région, soit Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka, Saint-Urbain-Premier et Sainte-Martine regroupaient, quant à elles, près de 20 % de la population de la MRC.

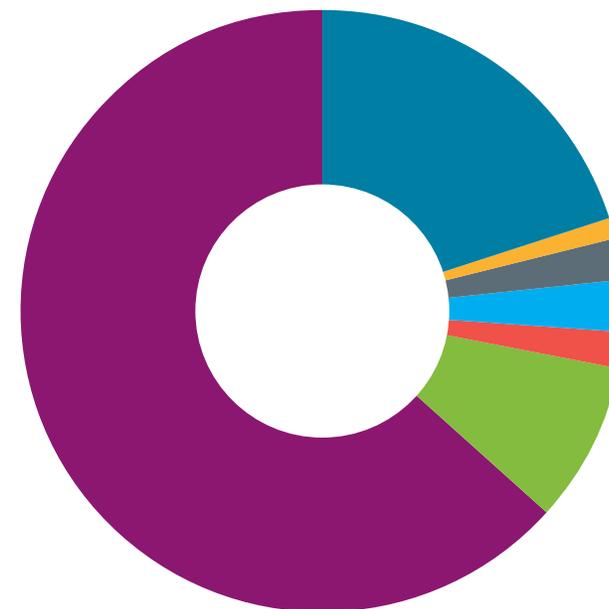
À noter que depuis 2001, la croissance démographique a été plus marquée dans les municipalités rurales que dans les deux villes de la MRC.



Répartition
de la population des
municipalités, MRC
de Beauharnois-
Salaberry,
2016

■ Beauharnois	12 884	20,0 %
■ Saint-Étienne-de-Beauharnois	831	1,3 %
■ Saint-Louis-de-Gonzague	1 481	2,3 %
■ Saint-Stanislas-de-Kostka	1 654	2,6 %
■ Saint-Urbain-Premier	1 264	2,0 %
■ Sainte-Martine	5 461	8,5 %
■ Salaberry-de-Valleyfield	40 745	63,3 %

Source : Statistique Canada, recensement de la population 2016.



POPULATION SELON LE SEXE



Source : Statistique Canada, recensement de la population 2016.

Perspectives démographiques

Entre 2011 et 2016, la population du territoire de la MRC a connu une croissance de 3,8 %. L'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) étudie l'accroissement naturel et les dynamiques migratoires des populations par MRC et publie des perspectives démographiques pour celles-ci. Or, en 2041, l'ISQ prévoit une hausse de 28,8 % par rapport à 2001, soit une population de 76 200 personnes. L'avenir de notre région est prometteur.



Évolution
de la population
MRC de Beauharnois-
Salaberry,
2001-2041

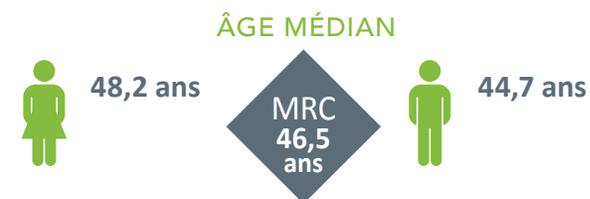


Sources : Statistique Canada, recensement de la population 2016.
* ISQ, Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2011-2041.

Âges médian et moyen

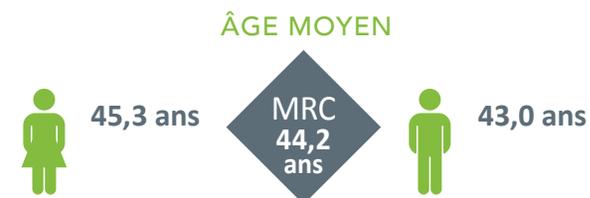
L'âge médian

est l'âge qui divise la population en 2 groupes égaux. L'avantage de la médiane est qu'elle élimine l'impact des valeurs extrêmes de la distribution.



L'âge moyen

correspond à la moyenne des âges des personnes d'une population, soit la tendance de l'âge central. Mais il faut savoir que le calcul de la moyenne est sensible aux valeurs extrêmes.



Source : Statistique Canada, recensement de la population 2016.

Groupes d'âge

En 2016, la part de la population âgée de moins de 14 ans sur le territoire de la MRC était de 14,6 %. Quant à la population dite active, soit celle entre 15 et 64 ans, elle regroupait 63,5 %, ce qui représentait 40 875 personnes. Les 14 035 personnes âgées de plus de 65 ans représentaient, quant à elles, 21,8 % de la population totale de la MRC.

Dans les municipalités urbaines de la MRC, 13,9 % de la population est âgée de moins de 14 ans, comparativement à 18,3 % dans les municipalités rurales. La population active représente quant à elle respectivement 62,9 % et 66,7 % de la population des municipalités urbaines et rurales. Quant aux personnes âgées de plus de 65 ans, elles représentent 23,1 % de la population dans les municipalités urbaines, contre 15,1 % dans les municipalités rurales.

En comparaison, les personnes âgées de moins de 14 ans dans la Montérégie-Ouest, la CMM et la province de Québec représentaient respectivement 18,3 %, 16,8 % et 16,3 %, soit davantage que sur le territoire de la MRC. La part de la population active est aussi plus grande dans la Montérégie-Ouest, la CMM et la province de Québec. Or, la part de la population âgée de 65 ans et plus est plus grande dans la MRC que dans les autres territoires à l'étude.



Population
selon les groupes
d'âges, MRC de
Beauharnois-
Salaberry,
2016

	MRC de Beauharnois-Salaberry		Montérégie-Ouest		CMM*		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Population totale selon l'âge	64 320	100,0	435 435	100,0	3 857 885	100,0	8 164 360	100,0
0 à 14 ans	9 410	14,6	79 710	18,3	649 240	16,8	1 333 260	16,3
15 à 24 ans	7 040	10,9	50 980	11,7	469 160	12,2	929 925	11,4
25 à 34 ans	7 525	11,7	47 000	10,8	519 950	13,5	1 010 915	12,4
35 à 44 ans	7 110	11,1	59 810	13,7	540 580	14,0	1 057 065	12,9
45 à 54 ans	8 730	13,6	66 655	15,3	547 445	14,2	1 138 860	13,9
55 à 64 ans	10 470	16,3	61 865	14,2	501 185	13,0	1 199 145	14,7
65 à 84 ans	12 225	19,0	62 195	14,3	544 460	14,1	1 306 505	16,0
85 ans et plus	1 810	2,8	7 220	1,7	85 940	2,2	188 685	2,3

Sources : Statistique Canada, recensement de la population 2016.

* Traitement : CMM, 2017.

Situation des jeunes

Le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry comptait, en 2016, 16 450 jeunes âgés de moins de 24 ans. En proportion, les jeunes de moins de 14 ans sont plus nombreux que les jeunes de 15 à 24 ans dans la population jeunesse. Ce phénomène est également identifiable à l'échelle de la CMM et de l'ensemble du Québec.

Si l'on compare les populations jeunesse des municipalités urbaines et rurales, nous pouvons constater que les jeunes de moins de 14 ans représentent respectivement 55,9 % et 62,8 % de la population jeunesse. En ce qui concerne les jeunes de 15 à 24 ans, ils regroupent 44,1 % de la population jeunesse dans les municipalités urbaines, contre 37,2 % dans les municipalités rurales.

Population
de jeunes de moins
de 24 ans, MRC de
Beauharnois-
Salaberry,
2016

	MRC de Beauharnois-Salaberry		Montérégie-Ouest		CMM*		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Population de moins de 24 ans	16 450	100,0	130 690	100,0	1 118 400	100,0	2 263 185	100,0
0 à 14 ans	9 410	57,2	79 710	61,0	649 240	58,1	1 333 260	58,9
15 à 24 ans	7 040	42,8	50 980	39,0	469 160	41,9	929 925	41,1

Sources : Statistique Canada, recensement de la population 2016.

* Traitement : CMM, 2017.



Tournage de la Petite Séduction en 2017, Saint-Stanislas-de-Kostka

Situation des aînés

Le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry comptait, en 2016, 12 225 personnes âgées de 65 à 84 ans, représentant 87,1 % de la population de 65 ans et plus. Par ailleurs, on dénombrait 1 810 personnes âgées de 85 ans et plus sur le territoire. Les proportions des groupes de personnes âgées de 65 ans et plus sont similaires dans les autres territoires comparatifs.

Les populations âgées de 65 à 84 ans des municipalités urbaines représentent 86,4 % de la population âgée de 65 ans et plus, comparativement à 93,2 % pour les municipalités rurales. Quant aux personnes de 85 ans et plus, elles ont une plus grande part dans les municipalités urbaines que rurales, soit 13,6 % versus 6,8 % respectivement.

Population
des aînés de plus
de 65 ans, MRC de
Beauharnois-
Salaberry,
2016

	MRC de Beauharnois-Salaberry		Montérégie-Ouest		CMM*		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Population de 65 ans et plus	14 035	100,0	69 415	100,0	630 400	100,0	1 495 190	100,0
65 à 84 ans	12 225	87,1	62 195	89,6	544 460	86,4	1 306 505	87,4
85 ans et plus	1 810	12,9	7 220	10,4	85 940	13,6	188 685	12,6

Tournage de la Petite Séduction en 2017, Saint-Stanislas-de-Kostka

Sources : Statistique Canada, recensement de la population 2016.

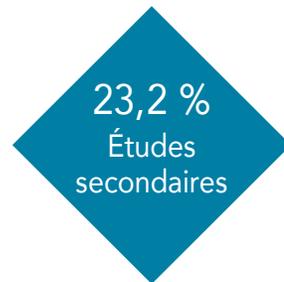
* Traitement : CMM, 2017.

Scolarité

Le profil statistique relié au niveau de scolarité de la population du territoire de la MRC témoigne à sa façon des particularités économiques longuement et communément associées à la région, où le secteur industriel de transformation et le commerce de détail occupent notamment une place prépondérante.

Il n'est ainsi pas étonnant de constater que 26,6 % de la population du territoire âgée de 25 à 64 ans possèdent un diplôme d'une école de métiers et qu'un autre 23,2 % détiennent un diplôme d'études secondaires. Quant à ceux et celles ayant terminé des études collégiales et universitaires, ils représentent respectivement 18,0 % et 13,7 % de la population de 25 à 64 ans.

Cette tendance ne nous apparaît pas devoir changer à court et moyen terme, dans la mesure où les besoins de main-d'œuvre, conjugués à la diminution de la population en âge de travailler, au vieillissement de la population et aux départs à la retraite créeront une pression favorable aux postes exigeant une formation professionnelle de niveau secondaire ou une formation technique de niveau collégial.



Un ménage est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes (autres que des résidents temporaires ou étrangers) qui occupent un logement privé et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada.

Nombre de ménages, MRC de Beauharnois-Salaberry, 2016

	MRC de Beauharnois-Salaberry		Montérégie-Ouest		CMM*		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre de ménages	28 865	100,0	173 515	100,0	1 625 410	100,0	3 531 665	100,0
1 personne	9 920	34,4	44 540	25,7	538 975	33,2	1 175 230	33,3
2 personnes	10 790	37,4	61 055	35,2	514 935	31,7	1 227 765	34,8
3 personnes	3 910	13,5	27 980	16,1	241 995	14,9	489 460	13,9
4 personnes	2 875	10,0	27 050	15,6	218 095	13,4	426 250	12,1
5 personnes et plus	1 365	4,7	12 875	7,4	111 420	6,9	212 960	6,0
Taille moyenne des ménages	2,2	-	2,5	-	2,3	-	2,3	-

Ménages

Le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry recensait, en 2016, 28 865 ménages comptant en moyenne 2,2 personnes. De ce nombre, 34,4 % étaient constitués de ménages d'une seule personne. Les ménages de deux personnes sont les plus nombreux : ils représentaient 37,4 % des ménages sur le territoire de la MRC. Plus de 28 % des ménages comptent 3 personnes et plus.

En comparaison, la part des ménages d'une et de deux personnes est plus grande dans la MRC que dans la Montérégie-Ouest, la CMM et dans l'ensemble du Québec. Or, la part des ménages de 3 personnes et plus, ainsi que le nombre moyen de personnes par ménage, sont moins importants dans la MRC que dans les 3 autres territoires illustrés.

Familles

Le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry recensait, en 2016, 18 290 familles, dont 9 605 familles avaient des enfants. En comparaison, la part des familles sans enfants est plus grande sur le territoire de la MRC que dans la Montérégie-Ouest, la CMM et dans la province de Québec.

Une famille est constituée d'un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Nombre de familles, MRC de Beauharnois-Salaberry, 2016

	MRC de Beauharnois-Salaberry		Montérégie-Ouest		CMM*		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre de familles	18 290	100,0	126 715	100,0	1 033 820	100,0	2 257 560	100,0
Familles sans enfants	8 685	47,5	50 580	39,9	384 920	37,2	970 260	43,0
Familles avec enfants	9 605	52,5	76 140	60,1	648 865	62,8	1 287 305	57,0

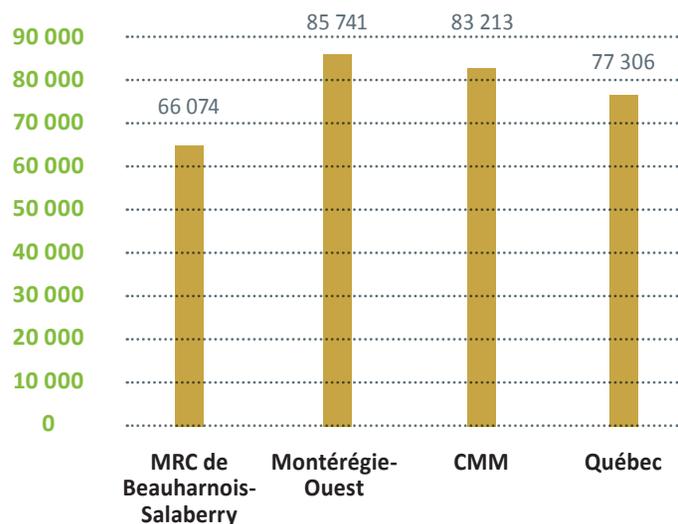
Sources : Statistique Canada, recensement de la population 2016.

* Traitement : CMM, 2017.



Parc Lavigne, Saint-Stanislas-de-Kostka

Revenu moyen des ménages (en \$)
MRC de Beauharnois-Salaberry, 2015



Source : Statistique Canada, recensement de la population 2016.

Revenu
annuel total des
ménages, MRC de
Beauharnois-
Salaberry,
2015

Revenus des ménages*

Le revenu annuel moyen des ménages sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry était de 66 074 \$ en 2015. Le revenu des ménages de la Montérégie-Ouest, de la CMM et de l'ensemble du Québec était plus élevé, soit respectivement 85 741 \$, 83 213 \$ et 77 306 \$.

Sur les 28 865 ménages présents sur le territoire de la MRC, près de la moitié ont un revenu annuel de moins de 50 000 \$, soit 13 210 ménages. Les 10 075 ménages ayant un revenu annuel entre 50 000 \$ et 99 999 \$ représentent plus du tiers des ménages. Même si on dénombre pour les territoires de la Montérégie-Ouest, de la CMM et de l'ensemble du Québec des proportions similaires à la MRC de Beauharnois-Salaberry pour les ménages ayant un revenu entre 50 000 \$ et 99 999 \$, il en est tout autrement pour les paliers de revenus de moins de 50 000 \$ et de 100 000 \$ et plus.

* Revenu des ménages avant impôts.

	MRC de Beauharnois-Salaberry		Montérégie-Ouest		CMM*		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre de ménages	28 865	100,0	173 515	100,0	1 625 350	100,0	3 531 665	100,0
Moins de 50 000 \$	13 210	45,8	56 310	32,5	646 665	39,8	1 457 495	41,3
50 000 \$ à 99 999 \$	10 075	34,9	63 135	36,4	544 645	33,5	1 214 135	34,4
100 000 \$ et plus	5 570	19,3	54 070	31,2	434 065	26,7	860 030	24,4

Sources : Statistique Canada, recensement de la population 2016.

* Traitement : CMM, 2017.

Activité économique

En 2016, la population de 15 ans et plus sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry était de 52 855 personnes. De ce nombre, 32 185 étaient considérées comme actives sur le marché du travail. Parmi celles-ci, 29 750 personnes occupaient un emploi, tandis que 2 435 étaient à la recherche d'un travail.

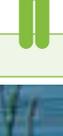
Taux de chômage
7,6 %

Taux d'activité
60,9 %

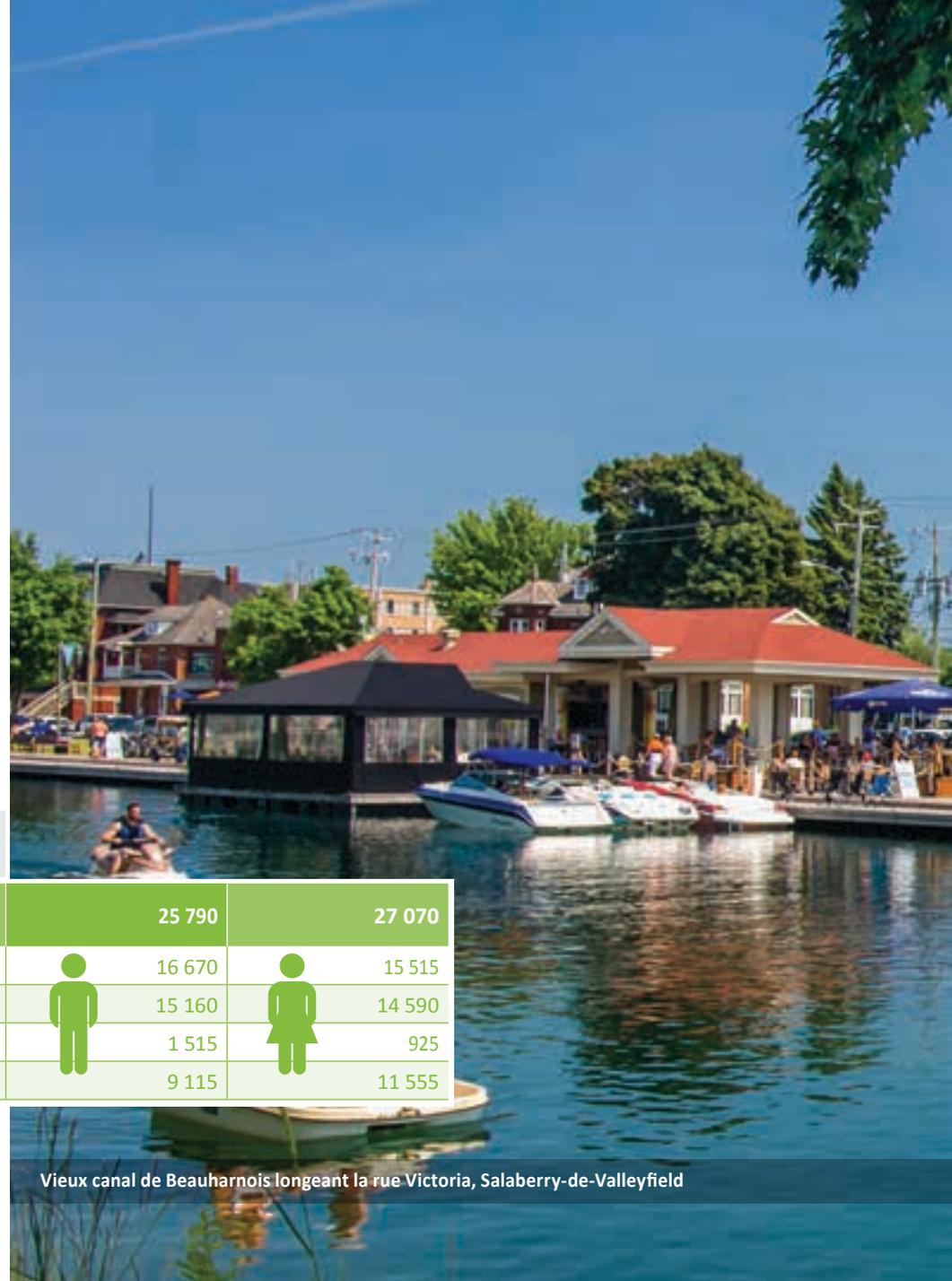
Taux d'emploi
56,3 %

Source : Statistique Canada, recensement de la population 2016.

Population
de 15 ans et plus
selon l'activité
économique, MRC de
Beauharnois-
Salaberry,
2016

	MRC de Beauharnois-Salaberry		
Population de 15 ans et plus selon l'activité	52 855	25 790	27 070
Population active	32 185	 16 670	 15 515
Personnes occupées	29 750	 15 160	 14 590
Chômeurs	2 435	 1 515	 925
Population inactive	20 665	 9 115	 11 555

Sources : Statistique Canada, recensement de la population 2016.



Vieux canal de Beauharnois longeant la rue Victoria, Salaberry-de-Valleyfield



Emploi de la main-d'œuvre résidente

En 2016, les secteurs d'activités regroupant 41,5 % de la population active sont les soins de santé et l'assistance sociale, le commerce de détail et la fabrication. Sur le territoire de la MRC, ces trois secteurs se démarquent clairement de la Montérégie-Ouest, de la CMM et de la province de Québec qui cumulent respectivement 36,0 %, 34,1 % et 36,1 %.

À sa façon, ce portrait statistique est en lien direct avec la présence d'un centre hospitalier à Salaberry-de-Valleyfield, de même qu'avec le profil territorial de la MRC précédemment observé en termes d'activités économiques, d'emplois et de niveaux de scolarité.



Population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie*, MRC de Beauharnois-Salaberry, 2016

	MRC de Beauharnois-Salaberry		Montérégie-Ouest		CMM		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Soins de santé et assistance sociale ⁶²	4 535	14,5	27 040	11,6	243 265	12,1	532 680	12,8
Commerce de détail ⁴⁴⁻⁴⁵	4 340	13,9	29 360	12,6	241 645	12,1	508 170	12,2
Fabrication ³¹⁻³³	4 110	13,1	27 375	11,8	197 540	9,9	458 315	11,0
Construction ²³	2 575	8,2	15 900	6,8	100 165	5,0	254 055	6,1
Services d'hébergement et de restauration ⁷²	2 030	6,5	12 820	5,5	132 595	6,6	278 500	6,7
Transport et entreposage ⁴⁸⁻⁴⁹	2 000	6,4	16 565	7,1	99 080	4,9	187 550	4,5
Services d'enseignement ⁶¹	1 920	6,1	15 435	6,6	155 780	7,8	306 575	7,4
Autres services (sauf les administrations publiques) ⁸¹	1 660	5,3	10 410	4,5	87 750	4,4	193 700	4,7
Administrations publiques ⁹¹	1 300	4,2	11 120	4,8	90 760	4,5	264 085	6,4
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement ⁵⁶	1 245	4,0	9 130	3,9	96 190	4,8	176 185	4,2
Services professionnels, scientifiques et techniques ⁵⁴	1 190	3,8	14 690	6,3	183 685	9,2	288 715	7,0
Commerce de gros ⁴¹	1 165	3,7	12 485	5,4	94 175	4,7	157 365	3,8
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ¹¹	815	2,6	5 720	2,5	8 970	0,4	84 060	2,0
Finance et assurances ⁵²	755	2,4	9 015	3,9	98 940	4,9	165 140	4,0
Arts, spectacles et loisirs ⁷¹	465	1,5	4 480	1,9	45 675	2,3	84 130	2,0
Services publics ²²	420	1,3	1 890	0,8	13 800	0,7	28 410	0,7
Industrie de l'information et industrie culturelle ⁵¹	315	1,0	5 055	2,2	71 395	3,6	100 775	2,4
Services immobiliers et services de location et de location à bail ⁵³	300	1,0	3 205	1,4	36 865	1,8	61 380	1,5
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz ²¹	110	0,4	645	0,3	2 595	0,1	20 920	0,5
Gestion de sociétés et d'entreprises ⁵⁵	10	0,0	195	0,1	2 585	0,1	3 305	0,1

Source : Statistique Canada, recensement de la population 2016.

* Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2012.

Note : les chiffres en exposant représentent les codes SCIAN.

Profession des résidents

Les professions les plus fréquemment mentionnées par la population active du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry, en 2016, sont reliées aux domaines de la vente et des services, des métiers, et du transport, de la machinerie, des affaires, de la finance et de l'administration. Ces domaines représentent 57,8 % des professions de la population résidente.

Outre ces domaines, la population du territoire de la MRC se démarque de la Montérégie-Ouest, de la CMM et de la province de Québec par une plus grande part de la population ayant indiqué les secteurs de la santé, de la fabrication, des services d'utilité publique et des métiers reliés au transport et à la machinerie comme domaines de travail. En effet, 7,3 % de la population de la MRC a mentionné pratiquer une profession dans le secteur de la fabrication et des services d'utilité publique comparativement à 4,0 % pour celle de la CMM. Cette tendance est encore plus frappante dans le domaine des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés, où 20,2 % de la population active de la MRC y œuvraient comparativement à 11,0 % pour la CMM. À nouveau, cette ventilation reflète en quelque sorte la conjoncture et la réalité socioéconomique territoriale de la MRC.



Profession*
de la population
active, MRC de
Beauharnois
Salaberry,
2016

	MRC de Beauharnois-Salaberry		Montérégie-Ouest		CMM		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Population active totale âgée de 15 ans et plus selon la profession	31 265	100,0	232 525	100,0	2 003 390	100,0	4 154 010	100,0
Vente et services	7 565	24,2	52 850	22,7	486 820	24,3	988 610	23,8
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	6 330	20,2	38 695	16,6	220 455	11,0	574 675	13,8
Affaires, finance et administration	4 190	13,4	38 970	16,8	358 325	17,9	677 390	16,3
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	3 435	11,0	25 035	10,8	244 350	12,2	502 945	12,1
Gestion	2 595	8,3	26 520	11,4	216 800	10,8	418 450	10,1
Secteur de la santé	2 530	8,1	14 945	6,4	135 820	6,8	295 765	7,1
Fabrication et services d'utilité publique	2 285	7,3	11 185	4,8	80 305	4,0	206 875	5,0
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	1 265	4,0	14 565	6,3	161 570	8,1	286 270	6,9
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	605	1,9	4 175	1,8	13 130	0,7	67 290	1,6
Arts, culture, sports et loisirs	465	1,5	5 590	2,4	85 750	4,3	135 730	3,3

Source : Statistique Canada, recensement de la population 2016.

* Classification nationale des professions (CNP) 2016.

Mobilité

91,7 %

des déplacements domicile-travail de la population active occupée de la MRC se font en **automobile**, autant comme passager que conducteur

47,5 %

de la population active occupée de 15 ans et plus de la MRC ont un **lieu de travail à l'intérieur du territoire de la MRC**

38,0 %

de la population active occupée de 15 ans et plus de la MRC ont un **lieu de travail à l'extérieur du territoire de la MRC**

Les autres 14,5 % représentent la population active occupée de 15 ans et plus travaillant à domicile, à l'extérieur du Canada ou n'ayant pas de lieu habituel de travail.

Source : Statistique Canada, recensement de la population 2016.



Autoroute 30, Beauharnois

Les « frais de logement » font référence au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires ou locataires de leur logement.

Coûts d'habitation des ménages propriétaires et locataires, MRC de Beauharnois-Salaberry, 2016

Coût d'habitation

Les 17 815 ménages propriétaires résidant sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry dépensaient en moyenne 232 217 \$ pour l'achat de leur logement en 2016. Ceux-ci dépensaient, en moyenne, mensuellement, 1 011 \$ pour leurs frais de logement. Quant aux 11 050 locataires, ils dépensaient, en moyenne, 684 \$ mensuellement pour leurs frais de logement. Comparativement à la Montérégie-Ouest, la CMM et à la province de Québec, les résidents du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry bénéficient de meilleurs tarifs pour se loger.

	MRC de Beauharnois-Salaberry	Montérégie-Ouest	CMM*	Québec
Ménages propriétaires	17 815	133 355	896 55	2 163 73
Valeur moyenne des logements pour les logements occupés par un ménage propriétaire (\$)	232 217	294 009	374 924	290 484
Frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage propriétaire (\$)	1 011	1 164	1 273	1 085
Ménages locataires	11 050	40 105	728 860	1 362 010
Frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage locataire (\$)	684	773	846	775

Source : Statistique Canada, recensement de la population 2016.

* Traitement : CMM, 2017.

Projets résidentiels

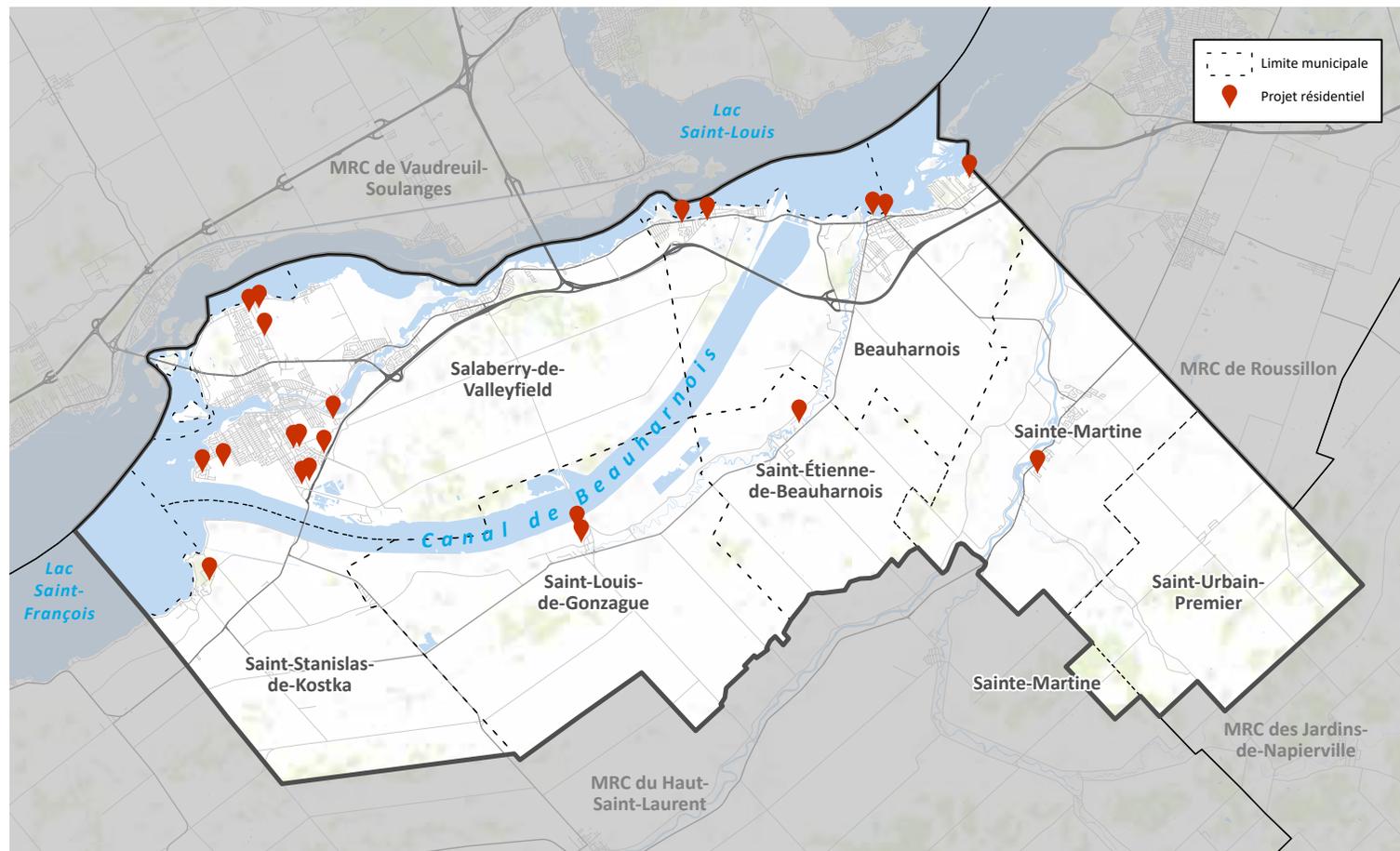
La vitalité du secteur domiciliaire n'a jamais été aussi prononcée sur le territoire de la MRC que ces dernières années, notamment depuis l'arrivée de l'autoroute 30.

À preuve :

Pour l'année 2019,
ce sont plus de 20 projets
résidentiels
qui sont en cours de développement
sur l'ensemble du territoire
de la MRC

850
terrains
disponibles





Projets résidentiels

Projets résidentiels

Beauharnois

Nombre de projets : 5

Nom : Projet Goodfellow, Viva-Cité, Cité Beauharnois, Projet Farinha, Boisé du Roy

Terrains disponibles : 140

Type d'habitation : unifamiliale et multifamiliale

Superficie approximative des terrains : variable en fonction du projet

Services : Aqueduc et égout

ville.beauharnois.qc.ca/cartes-de-la-ville

Saint-Étienne-de-Beauharnois

Nombre de projets : 1

Nom : Projet domiciliaire Daoust

Terrains disponibles : 5

Type d'habitation : unifamiliale

Superficie approximative des terrains : 1 000 m² et plus

Services : Égout

Saint-Louis-de-Gonzague

Nombre de projets : 2

Nom : Quartier du Canal et Quartier Sainte-Marie

Terrains disponibles : 46

Type d'habitation : unifamiliale, bifamiliale et multifamiliale

Superficie approximative des terrains : 1 000 m² et plus

Services : Égout

developpementloiselle.com

Saint-Stanislas-de-Kostka

Nombre de projets : 1

Nom : Domaine des brises (phase 1)

Terrains disponibles : 11

Type d'habitation : unifamiliale

Superficie approximative des terrains : environ 775 m²

Services : Aqueduc et égout

domainedesbrises.info

Sainte-Martine

Nombre de projets : 1

Nom : Secteur de la rue de La Ferme

Terrains disponibles : 22

Type d'habitation : unifamiliale et multifamiliale

Superficie approximative des terrains : environ 600 m²

Services : Aqueduc et égout

Salaberry-de-Valleyfield

Nombre de projets : 12

Nom : Projet Chenail, Projet des Dahlias, Projet Prével, Projet Pointe du canal, Projet rue de la Barrière, Place Carrière, Projet Gérard-Cadieux / Jeanne-Mance, Projet 88 (des Pins / des Tilleuls), Projet Lalonde (Victoria Est), Projet Despocas, Projet Sainte-Marie, Projet Jacques-Cartier

Terrains disponibles : 630

Type d'habitation : unifamiliale et multifamiliale

Superficie approximative des terrains : environ 500 m²

Services : Aqueduc et égout

naturel-urbain.ca/fr/habitation

Institutions

Réseaux d'enseignement et de formation offerts sur le territoire

Il y a deux commissions scolaires présentes sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry : la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands et la Commission scolaire *New Frontiers*. Une école primaire fait partie de la Commission scolaire *New Frontiers*. Les autres écoles ou centres de formation font partie intégrante de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands. Au total, la région accueille :

22 écoles primaires,
dont une anglophone

2 centres intégrés
pour adultes

1 école primaire et
secondaire

3 centres de formation
professionnelle

3 écoles secondaires,
dont une exclusivement
dédiée à un enseignement
adapté

1 CÉGEP

1 université hors
campus

À Salaberry-de-Valleyfield, le Collège de Valleyfield offre des études collégiales à près de 3 400 étudiants en enseignement régulier et en formation continue. Pour des études universitaires, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) possède son centre universitaire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent sur le territoire, qui a pignon sur rue dans les locaux du Collège de Valleyfield.

Soins de santé et services sociaux

Toujours en lien avec le profil socioéconomique et démographique du territoire de la MRC, et en fonction du découpage géographique des régions de soins de santé, on constate que la population résidente bénéficie d'une panoplie de services et de ressources.

En effet, pas moins de deux réseaux locaux de santé desservent la population résidente de la MRC de Beauharnois-Salaberry. Alors que le réseau local de santé du Suroît couvre cinq des sept municipalités du territoire, soit Beauharnois, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka et Salaberry-de-Valleyfield, le réseau local de santé des Jardins-Roussillon dessert quant à lui les municipalités de Saint-Urbain-Premier et de Sainte-Martine.



Centre hospitalier régional du Suroît, Salaberry-de-Valleyfield

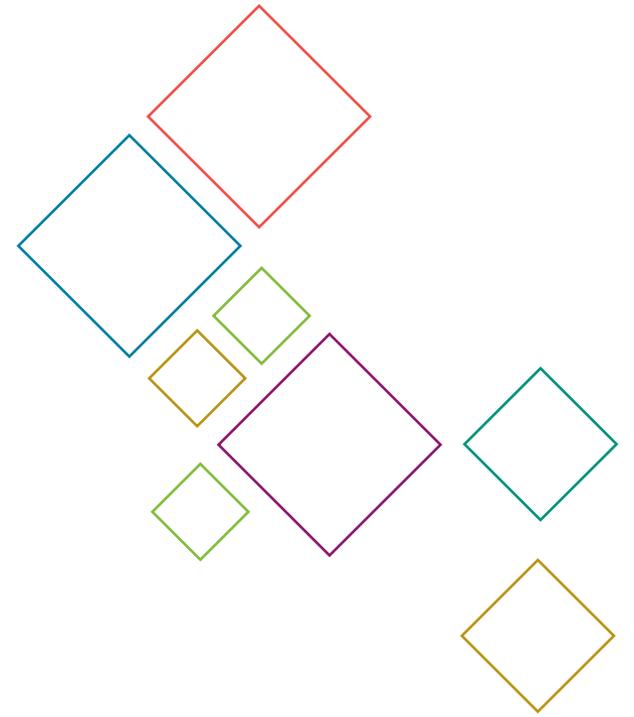


Plusieurs établissements de soins de santé et de services sociaux sont présents sur le territoire. Une multitude de soins sont offerts dans les établissements suivants :

1 hôpital :

Centre hospitalier régional
du Suroît situé à
Salaberry-de-Valleyfield

2 CLSC**3** CHSLD**3** centres de réadaptation**2** centres de services
psychosociaux jeunesse
(Centres Jeunesse)**1** centre de jour en
santé mentale pour adultes**2** cliniques externes
de santé mentale
(pour adultes et jeunes)**1** centre de prévention
du suicide**1** COOP de santé
(services médicaux,
infirmiers et
complémentaires)**64** organismes
communautaires**1** centre de prévention
du suicide**3** cliniques médicales



5

ATTRAITS

Attraits

En fonction de ses caractéristiques géographiques et de son histoire, de la richesse de ses terres agricoles et de ses milieux naturels, ainsi que du talent et de la joie de vivre de ceux et celles qui y résident, le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry recèle une magnifique qualité de vie, une effervescence culturelle insoupçonnée et regorge d'attraits, tant en matière de sports et de loisirs que de saveurs locales qu'offrent les produits de la région.

Culture

Il y a tant à découvrir, à voir et à entendre dans notre région! Laissez-vous transporter dans l'histoire par nos musées, nos lieux historiques et nos circuits d'interprétation et soyez captivé par la richesse de notre patrimoine industriel. Venez également vibrer au rythme de nos festivals et événements culturels, que ce soit dans le cadre d'une ambiance urbaine ou rurale.

1 diffuseur : 3 lieux de diffusion, dont 1 salle de spectacle pouvant accueillir 850 personnes

3 musées

1 complexe hôtelier avec une salle de congrès

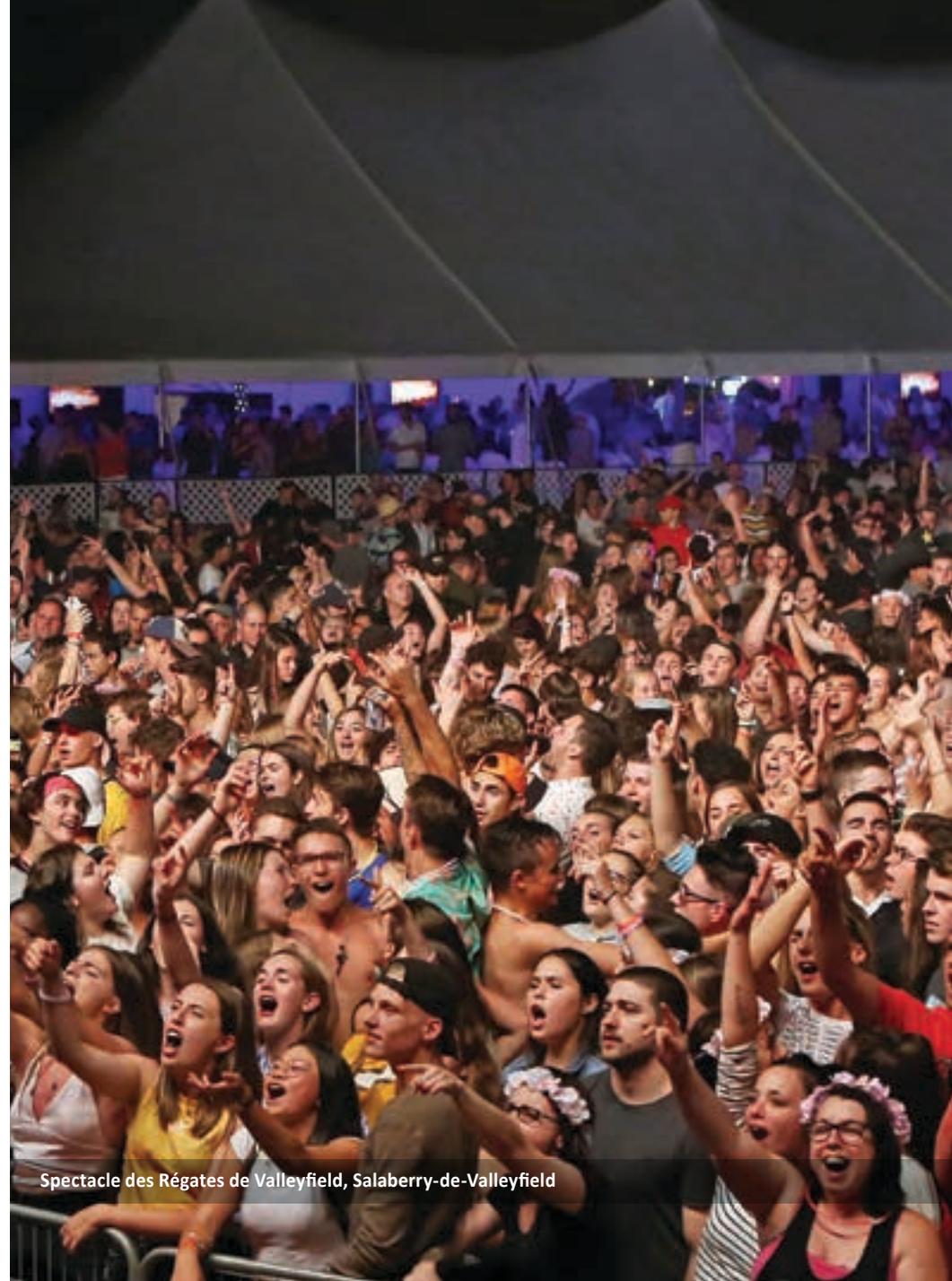
1 café culturel

Plus de **10** circuits d'interprétation

Plusieurs activités culturelles, dont une vingtaine d'événements annuellement

Nombreux lieux d'exposition

Centre d'interprétation de la centrale hydroélectrique de Beauharnois



Spectacle des Régates de Valleyfield, Salaberry-de-Valleyfield

Agrotourisme

Que ce soit en auto ou à vélo, venez sillonner nos routes à la découverte de l'expertise et du talent de plus d'une quarantaine de producteurs et de transformateurs qui font la réputation de la région, que ce soit dans le secteur du vin, de la bière, des spiritueux, du chocolat, des produits de l'abeille ou encore de la charcuterie artisanale.

- | **2** vignobles
- | **2** microbrasseries
- | **1** microdistillerie
- | **1** hydromellerie
- | **1** érablière
- | Plusieurs lieux d'autocueillette
- | Partenaire du Circuit du Paysan
- | Chocolateries
- | Boulangeries

Nautisme

Une région entourée d'eau! Les fervents de nautisme et de plaisirs aquatiques ne peuvent être que comblés par leur passage ou séjour dans la MRC de Beauharnois-Salaberry. Son territoire est en effet traversé par le fleuve Saint-Laurent et baigné des eaux des lacs Saint-François et Saint-Louis, d'où la présence à Salaberry-de-Valleyfield de la seconde marina en importance au Québec en termes de capacité d'accueil. La rivière Châteauguay nous offre également de belles possibilités tout au long de son parcours en milieu rural.

- | **7** rampes de mise à l'eau
- | **2** complexes aquatiques
- | **1** marina
- | **1** plage
- | **1** parc sous-marin
- | Plusieurs activités et événements nautiques
- | Plusieurs services de location d'embarcations nautiques
- | Offre de croisières
- | Des emplacements de quais
- | Centre de plongée
- | Vieux canal de Beauharnois



Marina, Salaberry-de-Valleyfield



Plus de
140 km
de réseau
cyclable

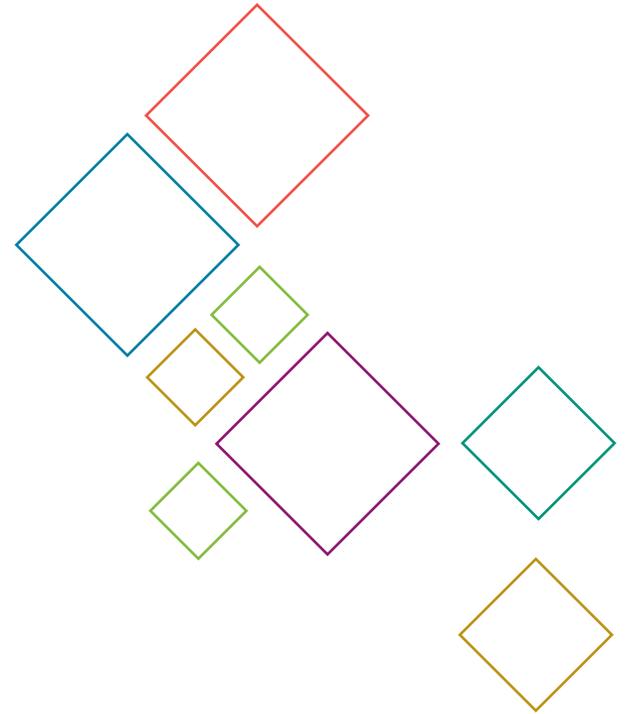
Vélo

Votre vélo, vos jumelles et votre pique-nique, voilà tout ce qu'il vous faut pour apprécier à sa juste valeur le Parc régional de Beauharnois-Salaberry.

En s'insérant en pleine nature et dans un décor à la fois champêtre et enchanteur, le Parc, relié à la Route Verte provinciale, offre l'heureuse conjugaison de la dorure des champs, au vert des boisés et au bleu du canal de Beauharnois.

Cet environnement, des plus agréables, vous pourrez l'admirer tout au long de plus de 140 km de réseau cyclable régional entièrement asphalté et dépourvu de dénivellation, dont près des deux tiers longent les rives de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Le Parc s'avère de plus l'endroit rêvé pour les amateurs de la nature, les amateurs d'ornithologie, ainsi que les fervents d'histoire, de culture et de nautisme. Aux aires de repos et de nidification de la sauvagine que traverse la piste cyclable et aux trois postes d'observation qui y sont aménagés, s'ajoutent en effet une halte destinée aux véhicules récréatifs (VR) et près d'une vingtaine de haltes d'interprétation transformant les installations en véritable musée à ciel ouvert.



6

SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET INFORMATIONS

Services offerts aux entreprises par le CLD

Porte d'entrée des entrepreneurs, le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Beauharnois-Salaberry offre l'accompagnement, les services-conseils et les solutions de financement admissibles à la réalisation de leurs projets d'affaires ou de développement.

Le CLD est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de stimuler le développement régional sous toutes ses formes.

Les analystes, conseils et financement du CLD détiennent une solide expérience et vous donneront des conseils avisés afin de vous guider vers des solutions adaptées à votre situation, à vos besoins et qui vous permettront de concrétiser votre projet d'affaires.

Démarrage ou acquisition d'entreprises

Accompagnement à la planification de démarrage, d'acquisition et de relève d'entreprises

Aide technique à l'élaboration de plans d'affaires

Accompagnement à l'élaboration d'une étude de marché

Recherche de financement

Financement adapté



La Distillerie des Trois Lacs a reçu un financement du CLD en 2019. Ses produits sont distribués dans plus de 100 SAQ et l'entreprise a été finaliste nationale dans le cadre du Défi OSEntreprendre 2019.

Assurer la relève en entreprise

Vous songez à vous retirer de votre entreprise, à prendre votre retraite et vous aimeriez préparer votre relève ?

Vous souhaitez acquérir une entreprise située sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry ou en prendre la relève ?

Que ce soit pour l'achat ou le transfert d'une entreprise, contactez un analyste conseils et financement du CLD qui sera en mesure de vous guider vers des solutions adaptées à votre situation et à vos besoins. Les personnes intéressées pourraient tirer profit d'une aide financière avantageuse.

N'hésitez pas à téléphoner au 450 370-2214, poste 125 pour prendre un rendez-vous.

Développer et faire croître une entreprise

Accompagnement lors de phases cruciales de développement

Analyse d'occasions d'affaires et de diversification de vos activités

Accompagnement lors d'une croissance d'entreprise

Accompagnement lors de projets de relocalisation

Consolidation d'entreprise

Recherche de financement

Aide à la rédaction de projets pour divers programmes financiers

Prix Performance du réseau FLS

L'année 2018 s'est terminée sur une note très positive pour le CLD de la MRC de Beauharnois-Salaberry, alors que l'excellence de la performance de son Fonds Local de Solidarité (FLS) lui a valu l'attribution du Prix Performance 2018 des Fonds locaux de solidarité de la FTQ.

Ce coup de chapeau adressé à la MRC et au CLD a été décerné pour l'efficacité de la gestion du programme FLS qui a permis de soutenir financièrement sur le territoire pas moins de 54 projets totalisant 1,4 million de dollars d'investissements et dans le cadre desquels le Fonds a affiché un rendement moyen dépassant les 3 % au cours des cinq dernières années.

Comme l'a affirmé au moment de la remise M. Éric Desaulniers, directeur général de Fonds locaux de solidarité FTQ : « La performance dépend des gens en place qui ont à cœur de contribuer au développement des entreprises de leur milieu, qui se soucient de la pérennité de leurs fonds d'investissement et qui mettent en place de bonnes pratiques de gestion ».

« Ce succès est redevable en grande partie au travail exceptionnel des artisans du développement que forme l'équipe de conseillers au CLD, de même qu'à l'implication et au professionnalisme des membres de tous les secteurs d'activités de la communauté qui siègent au sein du comité d'investissement ».



Informations

Pour joindre l'équipe du CLD de la MRC de Beauharnois-Salaberry

450 373-2214
info@cldbhs.ca
cld-beauharnois-salaberry.org

Pour toute information sur la réglementation régionale

Contactez le service de l'aménagement du territoire de la **MRC de Beauharnois-Salaberry**
 450 225-0870
info@mrc-beauharnois-salaberry.com
mrc-beauharnois-salaberry.com

Pour joindre les équipes du développement économique municipal

Beauharnois, contactez
 450 429-3546
reception@ville.beauharnois.qc.ca
ville.beauharnois.qc.ca/demarrer-une-entreprise-a-beauharnois

Salaberry-de-Valleyfield, contactez le service du développement économique
 450 370-4877
developpement@ville.valleyfield.qc.ca
affairesvalleyfield.com

Pour toute information sur la réglementation locale contactez les services d'urbanisme municipaux

Beauharnois
 450 429-3546
occupation.territoire@ville.beauharnois.qc.ca
ville.beauharnois.qc.ca

Sainte-Martine
 450 427-3050
urbanisme@municipalite.sainte-martine.qc.ca
municipalite.sainte-martine.qc.ca

Saint-Étienne-de-Beauharnois
 450 225-1000
inspbat@videotron.ca
st-etiennebeauharnois.qc.ca

Saint-Louis-de-Gonzague
 450 371-0523
inspecteur.municipal@saint-louis-de-gonzague.com
saint-louis-de-gonzague.com

Saint-Stanislas-de-Kostka
 450 373-8944
inspecteur@st-stanislas-de-kostka.ca
st-stanislas-de-kostka.ca

Saint-Urbain-Premier
 450 427-3987
inspecteur.sainturbainpremier@videotron.ca
saint-urbain-premier.com

Salaberry-de-Valleyfield
 450 370-4310
urbanisme@ville.valleyfield.qc.ca
ville.valleyfield.qc.ca

Mentions de sources photographiques

Aéroports de Montréal

Air Photo Max

Canadien National

Centre local de développement de la MRC de Beauharnois-Salaberry

Deny Cardinal

Énergir – photographe Le Quartier

MRC de Beauharnois-Salaberry

Concours-photos Promutuel Haut St-Laurent (2010) – Photo : Luc Lalonde

MRC de Beauharnois-Salaberry

Concours-photos Promutuel Haut St-Laurent (2014) – Photo : Shani Leduc

MRC de Beauharnois-Salaberry

Owen's Corning Celfortec

Pierre Langevin

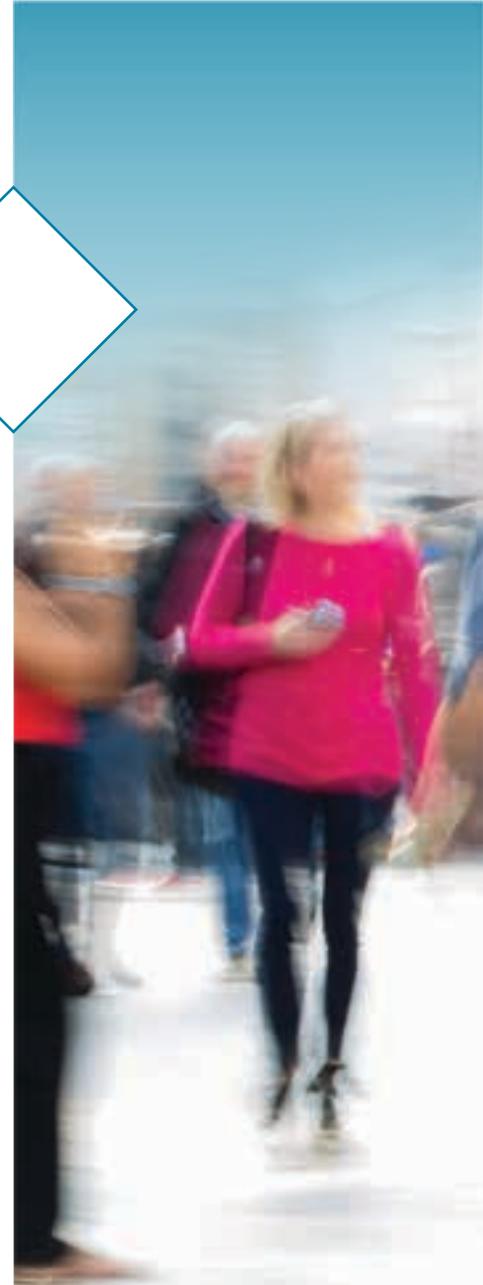
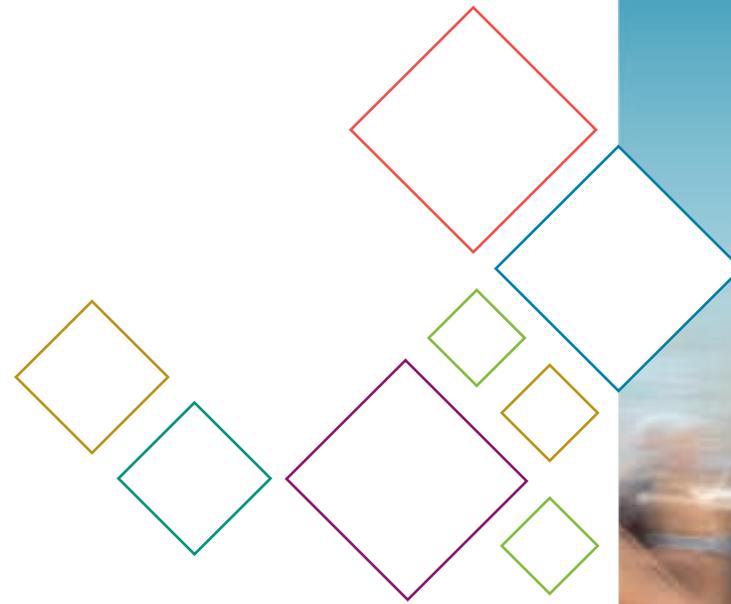
Port de Valleyfield

Régates de Valleyfield

Ville de Beauharnois

Ville de Salaberry-de-Valleyfield





MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

2, rue Ellice
Beauharnois (Québec) J6N 1W6

Téléphone : 450 225-0870

Télécopieur : 450 225-0872

info@mrc-beauharnois-salaberry.com

www.mrc-beauharnois-salaberry.com



CLD DE LA MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

85, rue Notre-Dame, bureau 6
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1E7

Téléphone : 450 373-2214

Télécopieur : 450 373-3386

info@cldbhs.ca

www.cld-beauharnois-salaberry.org

